



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 4 JANVIER 2024 // N°720 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EN ASSASSINANT LE NUMÉRO DEUX DU HAMAS, SALEH AL-AROURI L'ENTITÉ SIONISTE FAIT PESER UN GRAVE RISQUE D'EMBRASEMENT GÉNÉRAL

Lire en page 4



AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET FILIÈRES STRATÉGIQUES L'ALGÉRIE RECADRE SES PRIORITÉS

Lire en page 2



SECTEUR DES ASSURANCES LE CHIFFRE D'AFFAIRES PROGRESSE DE 2.6% EN 2023

Lire en page 16



DÉCENTRALISATION, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET BONNE GOUVERNANCE

L'EXÉCUTIF EST RÉSOLUMENT ENGAGÉ DANS LA BATAILLE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lire en page 3



ELUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ, L'ALGÉRIE COMPTE IMPRIMER LE TEMPO DE SA DIPLOMATIE

APPLIQUER LES FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

Lire en page 4



AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET FILIÈRES STRATÉGIQUES

L'ALGÉRIE RECADRE SES PRIORITÉS

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youssef Chorfa, a présidé, mardi, une réunion de travail avec les membres du Conseil national paritaire professionnel de la filière pomme de terre, consacrée à plusieurs axes liés au statut stratégique de cette filière et aux perspectives de son développement, en termes de production, y compris le sujet des semences.

La réunion, à laquelle ont participé les cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre d'un travail participatif avec tous les acteurs dans le but de préserver les acquis réalisés par la division, et d'élever le niveau de production pour répondre à la



demande croissante de cette matière de base, que ce soit en termes de consommation, de transformation ou d'exportation. Le ministre Chorfa a souligné l'importance du travail participatif et de l'adoption

du principe du dialogue permanent avec tous les acteurs afin de renforcer les capacités productives et d'atteindre les objectifs fixés dans ce domaine.

RÉSEAU D'IMMIGRATION CLANDESTINE DÉMANTELÉ :

24 MAROCAINS ARRÊTÉS À MOSTAGANEM

A Mostaganem, les éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé un réseau international d'immigration clandestine et arrêté vingt-cinq (25) individus, dont 24 Marocains.

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Mostaganem ont procédé au démantèlement d'un réseau international d'immigration clandestine, ainsi qu'à l'arrestation de 25 individus dont 24 de nationalité marocaine, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, de l'exploitation d'informations confirmées et d'investigations approfondies, les éléments des unités du groupement territorial de la GN de Mostaganem ont démantelé un réseau international d'immigration clandesti-

ne par mer et dont les commanditaires sont basés au Maroc ». Les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté « 25 individus, dont 24 de nationalité marocaine pour constitution d'association de malfaiteurs, délit de trafic d'être humains, délit de prise de dispositions d'immigration clandestine par mer pour plusieurs individus dans l'objectif d'obtenir un profit pécuniaire, ainsi que délit d'hébergement d'étrangers sans titre de séjour », a précisé le communiqué.

L'opération s'est soldée en outre par la saisie de « trois embarcations, deux moteurs, un véhicule utilitaire, deux systèmes GPS, une boussole, 17 bidons d'essence, des téléphones portables, ainsi que de l'argent liquide en dinars et en devise », a conclu le communiqué.

ALGÉRIE- SIERRA LÉONE

LE PRÉSIDENT JULIUS MAADA BIO SE RECUEILLE À LA MÉMOIRE DES MARTYRS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Le Président de la République du Sierra Léone, Julius Maada Bio, s'est recueilli, mercredi, au Sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale. Julius Maada Bio qui était accompagné par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Le Président de la République du Sierra Léone est arrivé mardi soir en Algérie dans le cadre d'une visite officielle de trois jours. Il a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

MACRON APPELLE ISRAËL À "ÉVITER TOUTE ATTITUDE ESCALATOIRE, NOTAMMENT AU LIBAN"

Le président français, Emmanuel Macron, a appelé mardi soir Israël à "éviter toute attitude escalatoire, notamment au Liban", après l'attaque israélienne contre le siège du Hamas dans la capitale libanaise Beyrouth, qui a coûté la vie notamment au numéro 2 du mouvement, Saleh al-Arouri.

"Le président de la République a souligné qu'il était essentiel d'éviter toute attitude escalatoire, notamment au Liban", indique l'Élysée. Macron qui s'est entretenu au téléphone avec le ministre et membre du cabinet de guerre israélien, Benny Gantz, a également fait savoir "que la France continuera de passer ces messages à tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans la zone". Faisant part de sa "plus vive préoccupation face au très lourd bilan civil et à la situation d'urgence humanitaire absolue à Gaza", Emmanuel Macron a, par ailleurs, "rappelé l'impératif de protection des civils qui s'imposait à Israël et souligné l'urgence d'acheminer l'aide nécessaire à la population de Gaza, ainsi que la nécessité d'œuvrer à un cessez-le-feu durable, avec l'aide de tous les partenaires régionaux et internationaux".

SNTF

LES TRAINS RELIANT ALGER AUX RÉGIONS EST ET SUD-EST, PAR BOUIRA, À L'ARRÊT

La Société nationale des transports ferroviaires a révélé que les trains reliant Alger aux régions de l'Est et du Sud-Est, passant par Bouira et retour, sont actuellement à l'arrêt. La société a indiqué hier dans un communiqué avoir enregistré, mardi soir, le déraillement de wagons transportant des marchandises en provenance de la voie ferrée, dans la région de Beni Amrane (Boumerdès), à 23h30. La compagnie a expliqué que le train était constitué de wagons vides transportant des marchandises et qu'elle n'a enregistré aucune victime à la suite de

cet accident. De ce fait, la compagnie annonce que les trains reliant Alger aux régions de l'est et du sud-est du pays, en passant par Bouira (Bouira, Béjaïa, Tougourt, Batna, Tebessa et Annaba), aller et retour, sont actuellement suspendus. L'entreprise présente ses excuses à ses clients pour les désagréments causés par cet accident, et confirme que ses équipes spécialisées sont sur le terrain pour réparer les wagons endommagés et réparer la voie ferrée, afin de permettre la reprise rapide de l'exploitation normale des trains.

QUI EST SALAH AL-AROURI, LE N° 2 DU HAMAS, TUÉ DANS UNE FRAPPE ISRAËLIENNE À BEYROUTH ?

Saleh Arouri, accusé par Israël d'être le cerveau de nombreux attentats, avait été élu en 2017 adjoint au chef du bureau politique du Hamas Ismail Haniyeh, devenant ainsi officiellement le numéro deux du mouvement de résistance Hamas. Saleh al-Arouri, né le 19 août 1966 à 'Arura, est un militant palestinien de longue date ; installé au Liban, il est un intermédiaire entre le Hamas et ses alliés dans la région.

Au moment de sa mort, il est le vice-président du Bureau politique Hamas et l'un des commandants fondateurs de sa branche militaire, les Brigades Azz al-Din al-Qassam. Al-Arouri obtient une licence en droit islamique en Cisjordanie ; en 1985, il dirige « le mouvement étudiant islamique » à l'Université. Entre 1990 et 1992, l'armée israélienne le retient administrativement (sans procès) pour des périodes limitées, en raison de son activité au sein du mouvement Hamas. Pendant un séjour dans une prison israélienne, en 1995, il apprend l'hébreu. Saleh al-Arouri est l'un des membres fondateurs des Brigades Azzedine al-Qassam, la branche militaire du Hamas responsable de l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 contre les colonies juives. Il est accusé par le Mossad d'être le cerveau de nombreux attentats contre Israël. Libéré de prison en 2007, il s'installe à Damas, en Syrie. Suite à la guerre civile syrienne, il quitte le pays vers la Turquie. Saleh al-Arouri aide à négocier la libération en 2011 du soldat israélien Gilad Shalit capturé en 2006, en échange de 1 027 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, dont Yahya Sinwar, leader du Hamas dans la bande de Gaza depuis 2017.

TURQUIE :

33 PERSONNES, SOUPÇONNÉES D'ESPIONNAGE AU PROFIT D'ISRAËL, ARRÊTÉES

Important coup de filet. Trente-trois personnes soupçonnées d'espionnage au profit d'Israël ont été arrêtées en Turquie, ont annoncé mardi les autorités turques. Les suspects, interpellés dans plusieurs provinces du pays, sont soupçonnés d'avoir espionné des ressortissants étrangers résidant en Turquie pour le compte des services secrets israéliens, a indiqué

l'agence de presse officielle Anadolu. Treize autres suspects, accusés des mêmes faits, sont actuellement recherchés, selon le bureau du procureur d'Istanbul. Les nationalités des mis en cause n'ont pas été précisées. Le ministre turc de l'Intérieur Ali Yerlikaya, a affirmé sur le réseau social X que les services de renseignement israéliens préparaient l'"agression" ou l'"enlèvement" de certains des étrangers espionnés. Depuis le début de l'agression israélienne contre Gaza début octobre, le président turc Recep Tayyip Erdogan, allié traditionnel de la cause palestinienne, a multiplié les invectives à l'égard d'Israël. Le dirigeant

turc, qui avait ouvert en 2022 une nouvelle ère dans les relations avec Israël après une décennie de brouille, a estimé mercredi qu'il n'existait "aucune différence" entre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et Adolf Hitler.

Israël a demandé mi-octobre à ses ressortissants et ses diplomates en poste en Turquie de quitter le pays par mesure de sécurité.

La police turque avait arrêté en 2021 et 2022 plusieurs dizaines d'individus soupçonnés d'espionner des Palestiniens sur le sol turc pour le compte des services de renseignement israéliens.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

DÉCENTRALISATION, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET BONNE GOUVERNANCE

L'Exécutif est résolument engagé dans la bataille du développement local

La réforme devant toucher le code communal, un sujet dont on a parlé déjà maintes fois, va s'inspirer des principes de décentralisation, de démocratie participative et de bonne gouvernance au niveau local, l'objectif étant d'assurer un développement harmonieux des activités économiques et sociales.

Le gouvernement s'est réuni hier sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. Il a examiné l'avant-projet de loi relatif à la commune, suivant les directives du président de la République qui veut donner une traduction concrète aux principes constitutionnels en matière de décentralisation, de démocratie participative et de bonne gouvernance au niveau local. La réforme devant toucher le code communal, un sujet dont on a déjà parlé maintes fois, va s'inspirer de ces principes en vue d'assurer un développement harmonieux des activités économiques et sociales au niveau local. Avec cette réforme, l'Exécutif s'engage dans la bataille du développement durable. Celle-ci ne peut cependant être remportée que si chacun, où qu'il se trouve, devient un agent du changement. Dans cette bataille, le financement constitue le plus grand défi à relever. Le légis-



lateur y a pensé ? L'avant-projet de loi se rapportant à la commune, devrait permettre de mettre en place des mécanismes de solidarité horizontale entre les communes, établissant ainsi des passerelles financières pour renforcer les APC les plus défavorisées. Toujours dans le cadre de cette réforme, l'Élu local devrait retrouver les prérogatives qui lui reviennent pour pouvoir gérer comme il se doit les ressources, et faire bouger l'économie locale. Par le passé, l'État n'a cessé de réduire la marge de manœuvre des collectivités locales au profit du pouvoir central. Le gouvernement a par ailleurs discuté lors de la réunion d'hier, du projet de loi lié à la coopération entre les secteurs public et privé : «

Ce projet vise à mettre en place d'une approche renouvelée de l'ensemble des rapports contractuels entre les deux secteurs afin d'améliorer et de renforcer les services public ». Il est évident que les investissements acheminés par l'entremise de partenariats entre secteur privé et secteur public vont contribuer à améliorer les services publics, à produire de la valeur économique. Ca va également permettre d'établir des synergies entre les capacités des deux secteurs. Dans un autre registre, le gouvernement a étudié le cadre réglementaire et organisationnel pour la création et la gestion des zones de libre-échange, et ce, conformément aux instructions du Chef de l'État visant à renforcer les

échanges commerciaux avec les pays voisins et développer les exportations en dehors des hydrocarbures. D'autres points importants ont également été abordé lors de cette réunion : l'approvisionnement des marchés nationaux en produits alimentaires de première nécessité notamment dans les régions du Sud du pays, et ce, à travers la mise en place d'un système de remboursement des frais de transport de ces produits vers ces zones. M. Larbaoui a également reçu des explications concernant le dispositif adopté par son gouvernement en matière de protection des personnes et des biens contre les feux de forêts et la protection et l'entretien du tissu forestier.

Youcef S.

LE MÉDIA SPÉCIALISÉ « STRATEGIA NEWS » EN FAIT UN LARGE ZOOM

Un « Africa Korps » russe prend pied au Sahel

Sujet de conflits et de controverses, le groupe paramilitaire russe, Wagner, après la disparition de son fondateur et chef historique, Evgueni Prigojine, est voué à la disparition. Tout comme son pendant américain Blackwater. D'autant plus que le soufre qu'il dégage est rattaché à des guerres non conventionnelles.

Le projet que le Kremlin met aujourd'hui sur les rails concerne « Africa Korps », une alternative au groupe paramilitaire privé Wagner, qui reflète l'expansion de l'influence militaire de Moscou sur le continent africain à travers sa présence militaire, et lui donner un statut officiel et public afin de

contrebalancer la présence occidentale.

Parmi les caractéristiques les plus importantes de cette nouvelle formation militaire figure son lien financier et organisationnel direct avec le régime russe.

Récemment, le journal russe « Vedomosti » a révélé que la légion sera présente dans cinq pays africains, dont la Libye, qui fera figure de rampe de lancement. Des rapports ont révélé que des unités du Corps africain prévoient de se déployer au Burkina Faso, Libye, Mali, République centrafricaine et Niger. Notons que le corps précité sera directement rattaché au ministère de

la Défense russe et supervisé par le vice-ministre russe de la Défense, Yunusbek Yevkirov, qui s'est rendu dans la région à plusieurs reprises au cours du second semestre 2023.

Maintenant, reste à savoir s'il fera en sorte d'accompagner les pays de la région au plan militaire vers plus de paix et de sérénité et s'il ne fera pas les mêmes erreurs stratégiques que Wagner, qui a permis à Bamako de bomber le torse et s'est mis tout l'Azawad à dos, une situation dangereuse pour les Maliens eux-mêmes et dont il leur sera difficile de sortir indemne.

Par Fayçal Oukaci

DÉCÈS DU JOURNALISTE AMEZIANE FERHANI

La direction de la communication de la Présidence présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, mardi, ses sincères condoléances suite au décès de l'écrivain et journaliste Ameziane Ferhani, à l'âge de 69 ans. « C'est avec un cœur rési-

gné face à la volonté d'Allah que la Direction générale de la communication à la présidence de la République a appris la nouvelle du décès du journaliste et écrivain Ameziane Ferhani », lit-on dans le message de condoléances.

« En cette douloureuse épreuve, la Direction générale présente à sa famille et à la corporation médiatique, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde sympathie, priant Dieu Tout-Puissant, d'entourer le défunt de

Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », conclut le message.

R.N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE SIERRA-LÉONNAIS LES DEUX CHEFS D'ÉTAT ONT ÉCHANGÉ DES VUES SUR DES QUESTIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, s'est entretenu, hier, à Alger, avec son homologue sierra-léonais, Julius Maada Bio, qui effectue une visite de trois jours en Algérie. « Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République, M. Julius Maada Bio, indique un communiqué de la Présidence de la République. Cette visite traduit "la volonté des deux pays de renforcer les relations d'amitié et de solidarité historiques qui les unissent et permet aux dirigeants des deux pays de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'examiner les voies et moyens susceptibles de renforcer la coopération dans divers domaines, en vue de lui insuffler une nouvelle dynamique", ajoute la même source. La visite qui "coïncide avec l'entame par les deux pays de leurs mandats en qualité de membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2024-2025, constitue aussi une occasion pour les Présidents des deux pays d'approfondir la concertation et d'échanger les vues autour de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris les derniers développements enregistrés en Afrique et dans la région du Sahel", souligne le communiqué. Auparavant, le président de la République a réservé, au siège de la présidence de la République, un accueil officiel au président de la Sierra Leone. Les deux chefs d'Etat ont passé en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire qui leur ont rendu les honneurs avant d'écouter les hymnes nationaux des deux pays. Le Président de la République de Sierra Leone s'est recueilli au Sanctuaire des martyrs à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale. Le président de la République de la Sierra Leone est arrivé mardi soir à Alger. Il a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

I.Med

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NOMME SAMI MEDJOUBI WALI DE RELIZANE

Le président de la République M. Abdelmajid Tebboune, a signé, mardi, un décret présidentiel portant nomination de M. Sami Medjoubi, wali de Relizane, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Après consultation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a signé mardi un décret présidentiel portant nomination de M. Sami Medjoubi wali de Relizane", lit-on dans le communiqué.

R.N.

CONSEIL DE LA NATION TROIS MINISTRES PASSENT L'ORAL

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à trois membres du Gouvernement, a indiqué hier un communiqué de l'institution parlementaire. Les questions orales au nombre de neuf (9) concernent les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et de l'Agriculture et du Développement rural, a précisé la chambre haute du Parlement.

IL CONSIDÈRE CE CRIME
COMME UNE ATTAQUE DANGEREUSE
CONTRE LE LIBAN

L'ASSASSINAT D'AL-AROURI POUSSE LE "HEZBOLLAH"

LIBANAIS AU-DEVANT DE LA SCÈNE

Le "Hezbollah" libanais a déclaré mardi soir et l'assassinat du chef adjoint du bureau politique du Hamas, Saleh Al-Arouri, lors d'une frappe israélienne dans la banlieue sud "ne restera pas sans réponse". Le Hezbollah a ajouté dans un communiqué que "cet assassinat est une attaque dangereuse contre le Liban et ne restera pas sans réponse." Il a considéré que "l'assassinat d'Al-Arouri et ses compagnons au cœur de la banlieue sud de Beyrouth constitue une attaque dangereuse contre le Liban, son peuple, sa sécurité, sa souveraineté et sa résistance, ainsi que les messages politiques et sécuritaires qu'il contient sont extrêmement symboliques et significatifs." Mardi soir, toutes les agences de presse ont annoncé qu'"une frappe aérienne avec trois missiles d'un drone israélien a visé le siège du mouvement Hamas dans la banlieue sud de Beyrouth, faisant 7 martyrs et 11 blessés". Le Hamas a pleuré Al-Arouri et les deux dirigeants des « Brigades Al-Qassam », Samir Effendi, Azzam Agra et 4 autres cadres du mouvement. Le Hezbollah a poursuivi dans sa déclaration : " (L'assassinat d'Al-Arouri) est une évolution dangereuse au cours de la guerre entre l'ennemi (en référence à Israël) et l'axe de la résistance. " Il a déclaré : " Nous, au Hezbollah, affirmons que ce crime ne passera jamais sans réponse et sans punition. " Il a constaté que " l'ennemi criminel, qui après quatre-vingt-dix jours de crimes, de meurtres et de destructions, n'a pas réussi à soumettre Ghaza, Khan Yunis, le camp de Jabalia et le reste des fières villes, camps et villages, a recouru à une politique d'assassinat et liquidations physiques." Le Hezbollah a souligné, par ailleurs, que " ce crime odieux ne fera qu'accroître la résistance en Palestine, au Liban, au Yémen, en Syrie, en Iran et en Irak, dans leur croyance en leur juste cause et leur engagement ferme et leur détermination à poursuivre le chemin de la résistance et le jihad jusqu'à la victoire et la libération. " De l'autre côté, le journal hébreu « Yedioth Ahronoth » a annoncé que " peu de temps après l'assassinat de Beyrouth, le Hezbollah a tiré un missile antichar sur la zone du Moshav Margalioth, à la frontière libanaise. " L'autre journal hébreu "Haaretz" a quant à lui déclaré : "Le Hezbollah a tiré deux missiles antichar sur un site dans la région de Manara et a informé l'armée israélienne que des chars attaquaient la source du tir". De son côté, le Hezbollah a déclaré dans un bref communiqué publié par sa chaîne Al-Manar : " Nos moudjahidines ont ciblé un groupe de soldats ennemis israéliens à proximité du site d'Al-Marj avec des armes appropriées et ont tué et blessé ses membres ", sans plus de détails. Le 28 août, le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, avait averti que " tout assassinat sur le sol libanais visant un Libanais, un Palestinien, un Syrien, un Iranien ou d'autres entraînera une forte réaction, et nous ne permettrons pas que l'arène libanaise s'ouvre aux assassinats. "

M.H.

EN ASSASSINANT LE NUMÉRO DEUX DU HAMAS, SALEH AL-AROURI

L'entité sioniste fait peser un grave risque d'embrasement général

Le Hamas prévient que l'assassinat du chef adjoint de son bureau politique, ainsi que d'autres membres du mouvement à Beyrouth ne feront que motiver davantage la résistance à continuer le combat. « Ce crime ne compromettra pas la poursuite de la résistance », assure la direction du Hamas

Saleh al-Arouri, le numéro 02 du Hamas, et trois autres éléments du mouvement ont été tués mardi dernier dans une attaque de drone sioniste qui a visé le siège du mouvement situé dans la banlieue sud de Beyrouth. C'est ce que rapportent l'agence de presse officielle libanaise ainsi que des sources du mouvement Hamas. Saleh al-Arouri est un éminent dirigeant politique et militaire palestinien. Il est considéré comme le fondateur des Brigades Al-Qassam qui ont lancé le 07 octobre dernier « le Déluge d'al Aqsa », la plus grande offensive contre l'entité sioniste jamais organisée jusque-là. Anticipant sur les suites de ce crime pouvant dégénérer en une escalade incontrôlable dans la région, les Nations unies appellent déjà toutes les parties à la retenue. Mais tout indique que ce crime ne restera pas sans suites. Les réactions des uns et des autres montrent que la logique escalatoire va prévaloir. Réagissant à cet assassinat, le Hezbollah libanais l'a qualifié comme une attaque contre le Liban qui ne passera pas sans réponse et sans punition. « Nous considérons que l'assassinat de Cheikh



Saleh Al-Arouri et de ses compagnons au cœur de la banlieue sud de Beyrouth comme une attaque dangereuse contre le Liban, son peuple, sa sécurité, sa souveraineté et sa résistance. C'est une évolution dangereuse du cours de la guerre entre l'ennemi sioniste et la résistance palestinienne... Ce crime ne restera pas sans réponse et sans punition », peut-on, en effet, lire dans le communiqué rendu

public par le Hezbollah. De son côté, le Hamas prévient que l'assassinat du chef adjoint de son bureau politique, ainsi que d'autres membres du mouvement à Beyrouth ne fera que motiver davantage la résistance à continuer le combat. « Ce crime ne compromettra pas la poursuite de la résistance », assure la direction du Hamas. Même si l'on ne peut pas se prononcer pour l'instant sur le

type de réponse que vont fournir le Hezbollah et le Hamas à ce crime, on peut d'ores et déjà prévoir une intensification des combats à Ghaza ainsi qu'aux frontières sud-libanaises. Dans sa réaction à cette attaque sioniste effectuée en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, le Premier ministre libanais Najib Mikati a indiqué que ce raid implique de fait le Liban dans le conflit malgré les efforts de son gouvernement d'éloigner le pays du spectre de la guerre. Estimant que cette attaque n'est qu'une exportation des échecs de l'armée sioniste dans la bande de Ghaza vers le Liban pour imposer de nouveaux paradigmes du conflit, Najib Mikati a instruit son ministre des Affaires étrangères Abdallah Bouhabib de déposer en urgence une plainte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU pour stopper les dérives et les folies de l'entité sioniste qui tente de cacher son embranchement ghazaoui. La mort de Saleh al-Arouri va certainement marquer une nouvelle étape dans cette guerre qui entamera dans trois jours son troisième mois.

Boualem B.

IL ACCUSE L'ENTITÉ SIONISTE DE « VOULOIR ENTRAÎNER » LE LIBAN DANS UNE NOUVELLE PHASE DE CONFRONTATION

LE PREMIER MINISTRE MIKATI DÉNONCE UN « CRIME ISRAËLIEN »

L'assassinat ciblé du numéro 2 du Hamas, Saleh al-Arouri, tué mardi dans une frappe de drone dans la banlieue sud de Beyrouth, ne va pas passer comme l'eau sur les plumes d'un canard. Tel Aviv le sait. L'armée d'occupation a « rapatrié » ses troupes de mobilisés de Ghaza et attend. Les grands médias du monde parlent déjà de craintes liées à une extension du conflit. Le Premier ministre libanais Najib Mikati accuse Israël de "vouloir entraîner le Liban dans une nouvelle phase de confrontation". Mikati a dénoncé mardi soir comme « un crime » la frappe sioniste sur la banlieue de Beyrouth

qui a conduit à la mort du numéro deux du Hamas. Alors que les combats font rage à Ghaza où plus de 22.000 personnes ont été tuées, en majorité des femmes et des enfants, les réservistes qui constituent la majeure partie des forces armées israéliennes, ont été « rappelés ». Le gouvernement de Benjamin Netanyahu accuse le coup. Les critiques fusent à l'encontre de l'exécutif mais aussi des renseignements depuis les attaques du 7 octobre. Accusé de ne pas avoir pris au sérieux la menace, le Premier ministre israélien a vu sa cote de popularité descendre en flèche. Alors, « faire

durer le conflit est aussi une question d'opportunité pour l'exécutif israélien. Le gouvernement actuel a tout intérêt à prolonger l'état de guerre afin de se protéger de toute tension politique », note Jonathan Piron qui ajoute que même les oppositions ne remettent pas en question les opérations militaires du pays. Alors que Netanyahu continue à chercher à faire durer la guerre, afin d'échapper à des poursuites qui vont mettre un terme définitif à son parcours politique, l'opposition à Tel Aviv exige sa destitution immédiate. Entre l'armée et le gouvernement, rien ne va plus, et Netanyahu a besoin

plus que jamais d'entraîner le plus de monde dans sa guerre perdue d'avance. Déjà les Américains se sont mis à dos le Yémen ; car en bombardant et tuant une section de militants houthis, Washington a fait le boulot pour Israël et ouvert un front de guerre. L'Iran dit avoir posté un navire de guerre à l'embouchure de Bab al-Mendab, près des côtés du Yémen, où les houthis sont ses meilleurs alliés. Autant d'indices qu'il faudra prendre en compte pour apprécier le tableau d'ensemble dont les pièces se mettent en place chaque semaine un peu plus.

O.F.

ELUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ, ELLE COMPTE IMPRIMER LE TEMPO DE SA DIPLOMATIE

APPLIQUER LES FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

Dans un monde en constante évolution, avec de nouveaux paradigmes géopolitiques qui s'incrémentent dans son espace géographique naturel, à savoir la triple zone maghrébo-saharo-sahélienne, l'Algérie compte cette année sur son statut au Conseil de sécurité pour imprimer son tempo diplomatique. En effet, l'Algérie a fait son entrée hier, officiellement, au Conseil de sécurité, en tant que membre non permanent de cet organe central des Nations unies où elle se verra accorder une nouvelle opportunité pour réaffirmer les principes directeurs de sa politique extérieure.

Selon la « feuille de route » édictée par le Président Tebboune, l'Algérie veille-

ra, sous sa conduite à "porter la voix des pays arabes et africains". Au cours de son mandat pour la période 2024-2025, l'Algérie contribuera ainsi au sein du Conseil de sécurité à l'unification de la voix de l'Afrique pour un meilleur plaidoyer en faveur des questions prioritaires du continent et de ses aspirations légitimes. Il s'agit là de l'une des principales priorités du pays, élu à ce poste pour la quatrième fois de son histoire.

De ce fait, l'Algérie va "œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent et ses revendications légitimes et réparer l'injustice historique qu'il a subie", et ce, au cours de la réunion du Comité des 10 de l'Union

africaine (UA), chargé du dossier de la réforme du Conseil de sécurité, tenue en février dernier à Addis-Abeba. De même, l'Algérie veillera également à porter la voix des pays arabes et africains et à assurer la défense des intérêts stratégiques communs sur les différentes questions relevant des compétences du Conseil de sécurité, notamment la question palestinienne". L'Algérie réaffirmera à New York son engagement en faveur de la paix, en faisant prévaloir le dialogue, le règlement pacifique des crises et le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, en vue de poursuivre sa démarche vers la préservation de la paix et de la sécurité internationales, le

soutien à la coopération internationale et le renforcement du rôle de l'ONU afin de l'amener à assumer ses responsabilités envers les peuples palestinien et sahraoui. En sa qualité de coordinateur de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, l'Algérie "continuera à partager sa longue expérience attestée et reconnue dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Une expérience qui constituera une partie intégrante de l'action de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité dans l'objectif de contribuer aux efforts déployés dans ce domaine et de renforcer la coopération et la coordination", est-il écrit dans le message.

I.Med Amine

SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Aoun exige le renforcement de la production locale en 2024

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a boosté les cadres de son ministère pour renforcer et diversifier la production locale en 2024, d'autant que l'Algérie dispose de tous les atouts lui permettant de devenir un pôle économique industriel par excellence, indique un communiqué du ministère.

Aoun a donné ces orientations lors d'une réunion qu'il a tenue avec les directeurs centraux et les cadres du ministère pour leur adresser ses vœux à l'occasion de la nouvelle année. La réunion a été également consacrée à la définition de la stratégie et des objectifs du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour l'année en cours.

Le ministre dira, à cette occasion, que le secteur de l'industrie, en 2023, était "riche en réalisations". Cependant, poursuit-il, "plusieurs orientations doivent être suivies en 2024 conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Le ministre a estimé qu'il n'était pas facile d'ériger l'industrie en un secteur pionnier dans plusieurs domaines sans identifier les problèmes majeurs auxquels est confronté le secteur dans le souci d'y remédier.

A cet effet, le ministre a instruit les cadres notamment pour "renforcer toutes les filières à valeur ajoutée générée par les opérations de production et les industries manufacturières". Concernant le secteur de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a souligné la nécessité "d'intensifier la surveillance et les opérations d'inspection au



niveau de toutes les filiales". Le ministre a également appelé tout un chacun à redoubler d'efforts dans le but d'atteindre l'objectif escompté consistant en la contribution du secteur de l'industrie à la relance économique, dont les

contours ont été tracés durant l'année écoulée, outre le renforcement et la diversification de la production locale dans tous les domaines afin de couvrir le marché national et d'aller de l'avant vers l'importation pour la diversification des

importations hors hydrocarbures, d'autant que l'Algérie dispose de tous les atouts lui permettant de devenir un pôle économique industriel par excellence", note enfin le communiqué du ministère.

N.S.

AGRICULTURE

LE MINISTÈRE VEUT AUGMENTER LE NIVEAU DE PRODUCTION DE LA FILIÈRE DE LA POMME DE TERRE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé une réunion de travail avec les membres du Conseil interprofessionnel de la filière de la pomme de terre, consacrée à l'examen des perspectives de développement de cette filière stratégique, notamment en termes de production et de régulation, a indiqué hier un communiqué du ministère. La réunion, tenue mardi en présence de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre des "efforts menés avec l'ensemble des acteurs en vue de préserver les acquis réalisés par cette filière et d'augmenter le niveau de production afin de répondre à la demande croissante sur ce produit de base, que ce soit en termes de consommation ou de transformation et d'exportation", a précisé la même source.

Enfin, Cherfa a mis l'accent sur "l'importance de la synergie et du dialogue avec l'ensemble des acteurs pour renforcer les capacités de production et atteindre les objectifs tracés en la matière", souligne le communiqué.

N.S.

DJAMAË EL-DJAZAÏR

Lancement du concours d'accès au doctorat à Dar El Coran

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont donné, avant-hier à Alger, le coup d'envoi du premier concours d'accès au doctorat à l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El Coran", à Djamaâ El-Djazaïr, indique un communiqué du Rectorat de Djamaâ El-Djazaïr.

Le concours se déroule les 2 et 3 janvier 2024 à la Faculté de droit Saïd Hamdine de l'Université d'Alger "Benyoucef Benkhedda". Le premier jour du concours a vu la participation de "921 candidats dans 3 spécialités à savoir: le coran et les connaissances du droit islamique, le coran et le dialogue des civilisations et des cultures, le coran et les connaissances de la foi et de la conduite".

Au deuxième jour, il y aura la participation de "967 candidats dans 9 spécialités: les marchés financiers islamiques, l'assurance Takaful, la technologie finan-

cière et la finance islamique, le patrimoine urbain et architectural, la psychologie sociale, la psychologie éducative et clinique du point de vue islamique et l'histoire des sciences mathématiques".

Une plateforme électronique pour le concours avait été ouverte par Dar El Coran, où "2188 candidats ont été inscrits, dont 1888 ont rempli les conditions de participation à l'examen écrit, la liste finale des candidats ayant été annoncée le 27 décembre dernier".

Les places pédagogiques au titre de l'année universitaire s'élève à 82 dans les spécialités suivantes: sciences islamiques (30 places), sciences financières et comptabilité (15 places), mathématiques (10 places), sciences sociales (18 places) et architecture (9 places).

L'année universitaire sera ouverte à Dar El Coran au premier trimestre de l'année en cours", ajoute la même source.

R.N./ avec APS

ÉDUCATION NATIONALE BELAABED INSISTE SUR LA NUMÉRISATION DU SECTEUR POUR UNE GESTION "PLUS EFFICACE"

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, avant-hier à Tipasa, que l'adoption "progressive" de la numérisation dans le secteur éducatif, assurera une gestion "plus efficace" des opérations portées au programme du secteur.

Le ministre qui intervenait à l'ouverture de la conférence nationale des directeurs de l'éducation, a souligné les "grandes avancées" réalisées par le ministère de l'Éducation nationale en matière de numérisation, estimant, que cette dernière "garantira transparence et équité, avec une possibilité d'un suivi plus efficace".

Belaabed a annoncé, à ce titre, un renforcement programmé de l'espace numérique dédié aux parents d'élèves, à l'avenir, avec une application pour téléphones mobiles, visant à informer les parents, par SMS, sur la scolarité de leurs enfants, notamment en cas d'absences, ou sur le calendrier des examens, les convocations des parents, les résultats du dernier semestre, et autres avis et notifications relatives à d'éventuels accidents ou malaises, dont pourraient être victimes leurs enfants. "Cette initiative s'ajoutera à une série de programmes numériques assurés par le secteur, dont la numérisation de toutes les décisions des élèves concernées par l'examen d'évaluation des acquis, et de l'opération d'intégration des élèves, portée à 88% durant cette année scolaire", a-t-il fait savoir.

A cela s'ajoute le système de paiement électronique des droits d'inscription aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, en plus de la numérisation des opérations de recrutement des enseignants d'anglais et d'éducation physique et du mouvement de transfert annuel des enseignants. Le ministre de l'Éducation nationale a, également, assuré la "poursuite des efforts" de son département ministériel en vue de réduire le poids du cartable dans le primaire, à travers, a-t-il dit, la "poursuite de la distribution des tablettes électroniques et le développement du système de téléchargement électronique des manuels scolaires dans tous les cycles éducatifs".

La numérisation a constitué l'un des thèmes principaux abordés à la conférence nationale des directeurs de l'éducation.

Un thème qualifié d'"extrêmement important" par le ministre, au même titre que celui de l'évaluation des acquis des élèves.

R.N./avec APS

EN QUÊTE D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

LA BOURSE D'ALGER TABLE SUR LE NOUVEAU RÈGLEMENT FACILITANT LES INTRODUCTIONS DES ENTREPRISES

La Bourse d'Alger, qui s'apprête à enregistrer de nouvelles introductions dès janvier, a relevé une hausse de 40% en termes de capitalisation boursière au premier semestre, confirmant les indicateurs positifs de 2022, dira le président de la COSOB, Youcef Bouzenada, soulignant que la Bourse connaîtra en 2024 une nouvelle dynamique à la faveur du nouveau règlement devant faciliter les levés de fonds et les introductions de nouvelles sociétés.

"La capitalisation boursière au 30 juin 2023 avait atteint 79 milliards de Da, contre 57 milliards de Da à la fin du premier semestre 2022, soit une augmentation d'environ 40%", a déclaré à l'APS le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse, précisant que cela reflétait "la continuité des indicateurs positifs atteints au cours de l'année 2022, et confirme que ce marché réunit toutes les conditions favorables pour être un marché financier prometteur".

La Cosob, qui assure le rôle de régulateur du marché boursier, a enregistré une "reprise significative" de l'activité boursière en 2022 avec une hausse de la capitalisation boursière à 67,42 milliards de Da, soit une progression de 48% comparativement à 2021, alors que la valeur des transactions sur le marché principal avait atteint 132 mds Da, une amélioration due à la reprise de l'activité des sociétés cotées (période post-Covid engendrant une forte demande sur les titres, en particulier sur ceux de Biopharm et d'Alliance assurances), selon les données de la Commission. Actuellement, la Bourse d'Alger compte seulement quatre titres cotés: il s'agit d'Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi et Soidal, en plus d'une PME, AOM Invest SPA, spécialisée dans les placements financiers. Mais le marché devrait enregistrer, à compter de ce début d'année, l'entrée des banques publiques CPA puis la BDL à travers l'ouverture de leur capital à hauteur de 30%. "Je suis convaincu que ce marché détient un potentiel considérable et réunit tous les éléments favorables permettant aux entreprises de se financer facilement, ce qui le prédispose à jouer un rôle important à l'avenir, notamment avec les premières prémices des décisions annoncées par les pouvoirs publics à l'effet d'ouvrir, via la Bourse, le capital de deux banques publiques" à savoir le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque de développement local (BDL), souligne le président de la COSOB, qui note l'importance de ce marché comme outil de financement supplémentaire au développement des entreprises algériennes du fait qu'il permet de drainer l'épargne et de capter les capitaux.

R.E. / avec APS

« ALGERIA EXHIBITIONS » DÉVOILE SON PROGRAMME POUR 2024

Pas moins de 54 manifestations prévues au Palais des expositions d'Alger

La société Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex), en charge de l'organisation et de la gestion des manifestations se déroulant au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger, vient de dévoiler le programme des foires et expositions qu'elle devrait organiser durant l'année 2024. Le programme prévoit plus de 54 manifestations dans différents domaines économiques, spécialisées et générales, contre 35 en 2023.

Ainsi, en ce mois de janvier, un seul événement est prévu : le Salon international de l'industrie de la boisson et aliments liquides "BEVALG", (du 23 au 27). Février prochain, onze salons sont au menu, à savoir : le Salon international des solutions d'hygiène "Alger Hygiène" (du 1 au 4), le salon des technologies pharmaceutiques "Maghreb Pharma" (du 5 au 7), le Salon "Hadj Expo" (du 6 au 10), ainsi que le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables "SEER" (du 12 au 15).

Le mois de février verra, également, la tenue du Salon du tourisme médical "Clinica" (du 13 au 15), le salon du meuble, aménagement et décoration "Mobilia El Djazair" (du 13 au 17), le Salon International de l'électroménager "SIEM" (du 15 au 19), le Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage "Agro Pack" (du 20 au 23), et encore le Salon international de la pharmacie en Algérie "SIPHAL", le Salon algérien de l'immobilier "DZ Immo" et le Salon international du cosmétique "COSMETICA" qui se dérouleront, les trois, du 21 au 24 février.

Pour le mois de mars, il est prévu l'organisation de six événements, à savoir le Salon de la femme "Eve" (du 2 au 8), le Salon international de l'après-vente automobile "Equip Auto" (du 4 au 7), le Salon international des technologies de l'imprimerie et de l'emballage "Printpack" (du 4 au 6), le salon "LOGISTICAL" (du 4 au 7) et le Salon international "Fer et Acier" (du 5 au



7).

Et comme le mois de mars coïncidera avec le mois sacré de Ramadhan, Algeria Exhibitions a prévu l'organisation de l'événement "Ramadhan au Palais".

En avril, le Palais des expositions accueillera trois manifestations: le Salon professionnel de la production agroalimentaire "Djazagro" (du 22 au 25), la Conférence et l'Exposition arabe et internationale des PME "SMEX Algeria", ainsi que le Salon des ascenseurs "Lift Expo" qui auront lieu du 22 au 24.

Au mois de mai, il y aura le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec" (du 5 au 9), le Salon international de la mesure, l'instrumentation, l'accréditation et la qualité "Mesur Expo" (du 20 au 23), le Salon "SIPSA-Filaha" (du 21 au 24), le salon de la dentisterie "DENTEX" (du 22 au 25), ainsi que le salon international de l'investissement et du tourisme médical "Clinvest" (du 30 mai au 1er juin).

Pour juin, sept salons se tiendront : le Salon du mariage et de la naissance (du 1 au 7), le Salon des

Affaires "IDEA" (du 2 au 4 juin), le Salon "Chimco Plast" et le Salon international de la qualité "Quali-Days", prévus tous du 2 au 4 juin.

Le Salon international "Text-Style Expo" (du 10 au 12), le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau et de l'environnement "SIEE-Pollutec" (du 2 au 5), ainsi que la Foire Internationale d'Alger "FIA" (du 24 au 29) sont également prévus en juin.

Après une trêve au mois de juillet et août, septembre verra l'organisation de la Foire de la rentrée scolaire "LEMSID" (du 3 au 14), le Salon international de l'artisanat traditionnel "SIAT 2024" (du 16 au 23), le Salon de l'éducation et des technologies de la connaissance "Eduteck" (du 18 au 21) et le Salon international des façades, fenêtres et portes "SIFPP" (du 22 au 25).

En octobre, dix salons sont au programme: le Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités "HORECA" (du 1 au 4), le Salon Algérie

sous-traitance "ALGEST" et le Salon de l'aménagement, de la rénovation et décoration "Renov Deco", prévus les deux du 2 au 5 octobre, en plus du Salon du E-commerce et des services en ligne "ECSEL" (du 2 au 6), le Salon "Algeria Textile" (du 6 au 8), ainsi que le Salon international des cuisines et salles de bain équipées "Cuisine Bain Expo" (du 13 au 15).

Octobre verra aussi l'organisation du Salon professionnel international de l'Industrie "Alger Industries" (du 14 au 17), le salon de la logistique "LOGISTICAL" (du 15 au 17), le Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale "IMLAB" (du 23 au 26) et le Salon international du livre d'Alger "SILA" (du 13 octobre au 9 novembre).

Trois événements sont prévus au mois de novembre, à savoir le Salon international de la ventilation, électricité, chauffage et climatisation "SIVECC" (du 18 au 21), le Salon international des travaux publics "SITP" (du 19 au 23) et le Salon international du bois, menuiserie, équipements et technologies "Algeria WoodTech" (du 23 au 26).

Au mois de décembre, Algeria Exhibitions prévoit l'organisation du Salon international de sûreté, sécurité, feu et urgences en Afrique du nord "SECURA" et le Salon de la maintenance industrielle "Sinaa" (du 3 au 5), ainsi que la Foire de la production algérienne "FPA" et le Salon des Banques, assurances et produits financiers "Expo Finances".

R.E.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Tesla perd le titre de plus gros vendeur de voitures électriques au monde

Le géant américain de la construction de voitures électriques, Tesla, a dévoilé ses derniers chiffres de production et de livraisons au cours du quatrième et dernier trimestre 2023. Au cours des trois derniers mois, le nombre de voitures produites par Tesla a atteint 494 989 unités, tandis que le total des livraisons aux clients a atteint 484 507 unités, selon les données consultées par la plateforme spécialisée dans l'énergie.

Ce chiffre est à comparer aux ventes de la société chinoise BYD, qui a vendu 526 409 voitures électriques au cours du même trimestre. Cela signifie que Tesla a perdu le titre de l'entreprise ayant les plus grandes ventes de voitures électriques au monde, au

profit du chinois « BYD ». Sur l'ensemble de l'année 2023, la production totale de Tesla a atteint un million 845 985 voitures électriques, tandis que les livraisons totales ont atteint un million 845 985 voitures, selon un rapport publié par le réseau américain « CNBC ». C'est bien inférieur au record atteint par BYD sur l'ensemble de l'année 2023, lorsqu'il a vendu 3,01 millions de voitures (électriques et conventionnelles). En 2022, Tesla a livré 1,31 million de voitures électriques et produit 1,37 million d'unités. Ainsi, on constate une augmentation de 28 % du nombre de livraisons et de 35 % de la production sur une base annuelle. Malgré la perte du titre de plus grand vendeur de voitures électriques au monde, Tesla a atteint

son objectif d'atteindre des ventes totales de 1,8 million d'unités en 2023. Interrogé sur ses attentes concernant les ventes de 2023, le PDG de Tesla, Elon Musk, avait déclaré : « Il n'est pas possible de maintenir indéfiniment un taux de croissance composé de 50 %... mais je crois que nous connaissons une croissance très rapide, plus rapide que n'importe quel autre constructeur automobile sur Terre. Tesla a ouvert la porte à la guerre des prix des voitures électriques en réduisant les prix de ses modèles fin 2022, et a poursuivi cette politique en 2023.

Face à une concurrence féroce en Chine, qui possède le plus grand marché automobile au monde, des rapports ont révélé que Tesla avait l'intention de lancer une version mise à

jour de sa voiture électrique la plus vendue, la Model 3, et a également lancé le Cybertruck fin novembre 2023. L'ascension de BYD sur le trône des ventes de voitures électriques dans le monde représente un « tournant » pour l'entreprise chinoise, qui occupait la deuxième place après Tesla en termes de ventes au premier semestre 2023, selon un rapport publié par le journal « Business Insider », qui a été examiné par la plateforme énergétique.

Au troisième trimestre 2023, BYD était sur le point de dépasser Tesla de seulement 3 000 voitures électriques.

Cette transformation annonce l'entrée dans une nouvelle phase de contrôle de la Chine sur le secteur de la voiture électrique.

GARE ROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Des caméras de surveillance et des bus supplémentaires pour plus de confort et de sécurité

Un système de paiement électronique sera mis en place prochainement. Ce mode de paiement sera introduit progressivement sur toutes les lignes afin de réduire les files d'attente et ainsi améliorer les conditions de transport au profit des citoyens.

Plusieurs caméras de surveillance ont été installées dans la gare routière pour offrir une meilleure sécurité et apporter du confort aux voyageurs. Ces dernières peuvent prévenir les vols, l'intrusion, mais surtout les comportements dangereux de certaines personnes, tout en permettant une coordination avec les services de sécurité pour une intervention rapide et efficace. Et pour "une couverture maximale" des caméras sont placées dans des endroits stratégiques, tels que les points d'accès, les zones d'attente et les zones de passage. Ce moyen moderne favorise également une planification des horaires de manière à répondre aux besoins de la population, en tenant compte des heures de pointe, au regard d'une fréquentation quotidienne très élevée : entre 35 000 à 40 000 usagers transitant chaque jour par cette agence.

M BOURKEB Yacine directeur de l'agence veille personnellement au confort et au bon fonctionnement de la gare routière.



" Nous faisons le maximum afin d'apporter du confort et de la sécurité aux citoyens".

Des bus supplémentaires seront renforcés pour assurer la ligne entre la gare routière et le nouveau Pôle Ighzer Ouzarref, a-t-il indiqué. En effet, pour une meilleure prise en charge des usagers de la gare routière, plusieurs bus de transport de voyageurs seront affectés vers la ligne Ighzer Ouzarref-gare routière, nous assure le directeur de la gare routière. "Nous avons remarqué que cette ligne nécessite un renforcement de bus

et pour cela, elle sera dotée d'une dizaine de bus supplémentaires qui s'ajoute aux autres bus déjà existants", at-il ajouté.

Au diapason avec la révolution numérique et technologique visible dans les gares routières et aéroports dans le monde, un système de paiement électronique sera mis en place prochainement et progressivement pour toutes les lignes, afin de réduire au maximum les files d'attente, gérer efficacement les flux de voyageurs et améliorer les conditions de transports au profit des citoyens.

Idir Mehdaoui

SALON DE L'AUTOMOBILE À ORAN :

Les formules de financement proposées par les banques exposées

Le Salon de l'automobile et motocycles, qui se poursuit à Oran, attire l'attention des visiteurs désireux acquérir des véhicules neufs par facilité, profitant des offres proposées par les banques participant au Salon organisé au niveau du Centre des conventions Mohamed-Benahmed. A ce propos, la Banque nationale d'Algérie (BNA) suggère deux offres pour financer l'achat de véhicules à travers un prêt classique et un autre entrant dans le cadre de la finance islamique, a déclaré à l'APS, Noura Kellal, la chargée de clientèle, notant l'engouement des citoyens enregistrés au niveau du stand de cette banque pour avoir de plus amples informations sur l'opération. La même interlocutrice a expliqué que la principale condition pour bénéficier de l'une des deux formules est que le véhicule acheté soit produit localement, "pour encourager et promouvoir la production locale et mettre en application les orientations des pouvoirs publics visant le développement de l'économie nationale", a-t-elle précisé. Le client souhaitant bénéficier du financement de cette banque, qu'il soit classique ou dans le cadre du financement islamique, doit aussi disposer d'un revenu fixe avec un salaire mensuel estimé à au moins 40.000 dinars. Pour sa part, la BNA participe à l'acquisition du véhicule à hauteur de 85% au maximum, ajoute le

même responsable. Elle a également souligné que le délai fixé au client pour apurer ses dettes envers la banque est estimé à 60 mois, signalant que le taux d'intérêts qui revient à la banque est estimé à 8%, pour la formule classique, alors que la marge de bénéfice de la banque dépasse légèrement ce taux pour le financement islamique. De son côté, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) adopte quasiment les mêmes règles en matière de financement de l'achat de véhicules, comme l'explique Abou-Bakr Essedik Henni, un cadre au sein de cette institution bancaire, soulignant que les opérations de son organisme se limitent, jusqu'à présent, aux véhicules produits par l'entreprise "FIAT", cette der-

nière étant la seule, pour le moment, à avoir lancé une usine de construction automobile en Algérie au niveau de la zone industrielle de Tafraoui (Oran). Et d'ajouter: "nous avons l'intention de financer, dans un premier temps, deux types de voitures de la marque FIAT, à savoir la FIAT 500 et la FIAT Doblo. Notre banque est prête à financer les achats de ces voitures à hauteur de 90% de leurs sommes globales". Il a, en outre, fait remarquer "un fort intérêt" pour la formule bancaire islamique, adoptée aussi par la BEA, en plus du crédit classique, dont le taux d'intérêt est estimé à 7,5%. Quant à la "Baraka Banque", elle propose à ses clients uniquement un financement islamique, en adoptant le

principe de la "Mourabaha", selon lequel l'institution acquiert des véhicules produits localement, puis les revend aux clients avec une certaine marge de bénéfice, comme l'indique la chargée de la clientèle au sein de cet établissement bancaire, Nadia Khalil. Au passage, elle a affirmé que le financement de la banque "Al Baraka" pour ces opérations atteint jusqu'à 80% de la valeur totale du véhicule, dont la propriété sera transférée au client après avoir payé la totalité du crédit dans un délai maximum de cinq ans. Parmi les conditions souscrites dans cette formule, le client doit disposer d'un revenu mensuel fixe à partir de 50.000 DA, selon la même source.

APS

BÉJAÏA

UNE DÉCHARGE PUBLIQUE INCOMMODANTE

Les usagers du chemin de wilaya CW3 dans la commune de Tifra à Bejaïa se plaignent des fumées opaques qui émanent de la décharge publique au lieu-dit Sikh Oughervi. Otant la visibilité, ces fumées sont à l'origine de plusieurs accidents qui mettent souvent les victimes hors de leurs gonds. L'un des usagers qui a fait les frais de cette enfumage qualifie cette situation d'insupportable. Parfois en une journée, on enregistre plusieurs accidents, on n'en recense souvent que de petits dégâts matériels. Mais l'irréparable peut survenir à tout moment, car cette décharge, en cas de présence de fumée, est un véritable traquenard ! ». Réceptacle, en plus des ordures ménagères de toutes sortes de débris (gravats, ferrailles...), cette décharge devient, à chaque fois qu'on y procède à l'incinération, un sujet de vif débat. « Elle est source de pollution ! », « Elle est toxique ! », « Elle peut envoyer des automobilistes au fond du ravin ! », « Elle enlaidit les lieux ! » « On doit prendre une douche à chaque passage, pendant les grandes chaleurs, tellement on exhale de la fumée ! »... chacun y va avec son argumentation pour dire que le lieu n'est pas du tout approprié pour l'implantation d'une décharge publique. Si elle est vivement souhaitée, sa délocalisation, serait pourtant, selon certains, complexe et problématique.

Aucun village, nous dit-t-on, n'accepterait de la voir implantée dans son périmètre.

Boualem B.

TÉBESSA :

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ MIS EN SERVICE EN 2023

Le secteur de la santé a été renforcé en 2023 dans la wilaya de Tébessa, par l'ouverture de dizaines d'établissements hospitaliers dans plusieurs communes. Établissements publics hospitaliers (EPH), polycliniques, Établissements hospitaliers spécialisés (EHS), Établissements publics de santé de proximité (EPSP), salles de soins et autres Unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire ont ainsi contribué au rapprochement des services médicaux des citoyens dont certains étaient obligés de parcourir des centaines de kilomètres pour se soigner. Le directeur de wilaya de santé et de la population (DSP), Rabie Mezhoud, a évoqué, en premier lieu, dans une déclaration à l'APS, l'entrée en service de l'hôpital Bendjedda-Mehennia, spécialisé en médecine et chirurgie pédiatrique au chef-lieu de wilaya. Rappelant que cette structure spécialisée de 60 lits avait été mise en service au cours du premier semestre 2023, après une importante opération de réhabilitation et de restauration imposée par la décrépitude de cet hôpital datant de l'époque coloniale, le même responsable a affirmé que l'établissement permet aujourd'hui de soulager la pression sur l'hôpital Mère et Enfant Dr Abdelaziz-Khaldi. Ce dernier, désormais dédié aux accouchements et à la prise en charge de certaines maladies gynécologiques, bénéficiera, à son tour, d'une importante opération de réhabilitation au cours de l'année prochaine. L'année 2023 a également été marquée, en matière de santé, par l'équipement, au chef-lieu de wilaya, de l'EHP du 4-mars 1956, doté de 120 lits dont 80 destinés au service de médecine générale et 40 au service psychiatrique, ainsi que de l'hôpital Chouchane-Loucif Benmohamed, une structure de 60 lits située dans la commune d'El Oqla. Ces deux derniers établissements de santé, achevés depuis plusieurs années, mais qui sont restés fermés en raison de l'absence d'équipement et du fait de certaines "contraintes à caractère juridique", seront rouverts "dès que possible", selon le directeur de la santé. Par ailleurs, pas moins de sept (7) polycliniques, dotées de services d'urgence et fonctionnant 24 heures sur 24, ont également été mises en services au cours de l'année 2023 dans les communes de Cheria, de Morsott, d'Ouenza, de Tlidjène, de Bekkaria, de Bir El-Ater et de Tébessa. Le directeur de la santé a indiqué que "tout au long de l'année 2023, plusieurs équipements médicaux ont été acquis pour plus de 2 milliards de DA et distribués à différents établissements de santé. Des financements, a-t-il précisé, provenant de différents programmes, notamment les programmes sectoriels décentralisés, la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, et le budget de la wilaya. Les équipements acquis sont constitués de matériel de laboratoire, d'appareils de radiologie, de fauteuils dentaires, de lits pour hémodialyse et autres, destinés aux hôpitaux d'El Oqla, de Tébessa, à l'EHS de chirurgie pédiatrique de Tébessa, et à 6 polycliniques réparties sur les communes de Bir El-Ater, de Doukkane, d'El Kouïf, de Boulhaf-Dir, de Tlidjène et de Cheria.

APS

DES COÛTS CACHÉS À PLUS DE 10 000

Les systèmes agroalimentaires actuels imposent d'énormes coûts cachés à notre santé, à l'environnement et à la société, équivalant à au moins 10 000 milliards de dollars par an. C'est ce que souligne un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'agence se livre pour la première fois à cet exercice de quantification, couvrant 154 pays, dans son rapport annuel sur la "Situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture". L'objectif est de disposer de meilleures informations sur "le coût véritable des aliments" pour opérer d'éventuels ajustements en termes de fiscalité, subventions, législation ou réglementation. L'étude introduit le concept des coûts et bénéfices cachés des systèmes agroalimentaires et offre un cadre permettant de les évaluer. Elle a pour objectif d'aider les décideurs à orienter les systèmes agroalimentaires mondiaux - l'ensemble de l'industrie englobant la production agricole alimentaire et non alimentaire - vers une plus grande durabilité.

Selon les calculs de la FAO, environ 73% des

peut à la fois réduire la pauvreté mais aussi conduire à une dégradation écologique sur le long terme, remarque l'organisation.

Pour faire ses estimations, la FAO affirme par ailleurs avoir intégré des "bénéfices cachés" tout en reconnaissant que certaines notions, comme l'identité culturelle liée à la nourriture, ne peuvent pas être monétisées. En prenant en compte tous ces éléments pouvant affecter son analyse, elle estime toutefois "très probable" que les coûts cachés s'élevaient en 2020 à "au moins à 10.000 milliards de dollars".

Prendre en compte tous les coûts cachés de la production alimentaire ferait-il bondir les prix? Cela dépend des coûts cachés visés et des instruments utilisés, répond le rapport. Ils pèsent beaucoup plus lourd dans les pays à faibles revenus, où ils représentent 27% du Produit intérieur brut, contre 11% dans les pays à revenus moyens et 8% dans les pays à revenus élevés.

Il est par exemple possible d'imposer des taxes ou des réglementations aux agriculteurs ou industriels de l'alimentation pour les

que nous mangeons, l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et la santé de nos écosystèmes » estime l'agence onusienne. « La capacité des sols à faire face à la pollution est limitée, la prévention de la pollution des sols devrait être une priorité dans le monde entier, » a-t-elle ajouté. D'après le rapport de la FAO, si l'intensification agricole, la production agricole et l'urbanisation continuent de se développer rapidement, une évaluation de la situation de la pollution des sols à l'échelle mondiale n'a jamais été menée.

Les études menées jusqu'à présent se sont surtout limitées aux pays développés. Selon une enquête de la FAO, d'énormes lacunes sont donc à déplorer en ce qui concerne la véritable nature et l'ampleur du problème. A titre d'exemple, en Australie, près de 80 000 sites auraient leur sol contaminé. En Chine, 16 pour cent de l'ensemble des sols et 19 pour cent des sols agricoles sont pollués. Environ 3 millions de sites potentiellement pollués dans la zone économique européenne et dans les Balkans occidentaux. Aux États-Unis, au moins 1300 sites apparaissent sur la liste des endroits pollués dans les priorités nationales.

Souvent, la pollution de sols ne peut être perçue ou directement évaluée, tel un danger caché qui pourrait avoir de graves conséquences. La pollution a un impact sur la sécurité alimentaire en perturbant le métabolisme des plantes et donc en réduisant les rendements des récoltes et en rendant les cultures dangereuses pour la consommation. Les polluants vont également directement nuire aux organismes qui vivent dans les sols et les rendent plus fertiles.

Evidemment, le sol contaminé avec des éléments dangereux (comme par exemple l'arsenic, le plomb, le cadmium), des produits chimiques organiques comme les PCBs (polychlorobiphényles) et les PAHs (hydrocarbures polycycliques aromatiques), ou des produits pharmaceutiques tels que des antibiotiques ou des perturbateurs endocriniens posent de graves risques pour la santé humaine.

La grande majorité de la pollution des sols est due aux activités humaines. Les activités industrielles telles que les activités minières, la fonte, la fabrication, les ordures ménagères, les déchets communaux, le bétail, les pesticides, les herbicides, les engrais utilisés dans l'agriculture, les émanations des moyens de transport, les produits dérivés du pétrole qui sont relâchés dans l'environnement ou se décomposent dedans - tous contribuent au problème.

Ce que l'on appelle « les polluants émergents » constituent aussi une source d'inquiétude. Il s'agit notamment de produits pharmaceutiques, des perturbateurs endocriniens, des hormones et des polluants biologiques, des déchets d'équipement électronique et des plastiques qui sont maintenant utilisés dans presque chaque activité humaine.

Avec une population qui devrait atteindre 9 milliards d'habitants en 2050, la pollution des sols est un problème mondial qui dégrade nos sols, empoisonne notre alimentation, l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons », souligne l'ONU.

Les sols ont un grand potentiel pour filtrer et atténuer les effets négatifs des polluants, mais cette capacité est limitée. La plupart des polluants proviennent d'activités humaines, telles que des pratiques agricoles non durables, des activités industrielles et minières, des déchets urbains non traités et d'autres pratiques non respectueuses de l'environnement. À mesure que la technologie évolue, les scientifiques sont en mesure d'identifier des polluants jusque-là non



déTECTÉS, ma
tions techno
de nouveau
ment.

■ **Environ 73% des coûts cachés sont liés à une mauvaise alimentation, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).**

coûts cachés sont liés à une mauvaise alimentation - trop riche en graisses, en sucres ou en aliments ultra-transformés. Elle peut être cause d'obésité et de maladies comme le diabète, qui conduisent à leur tour à des pertes de productivité. Ces problèmes touchent particulièrement les pays aux revenus les plus élevés.

Ainsi, environ 22% des coûts cachés sont liés à l'environnement, la FAO comptabilisant les émissions d'azote et de gaz à effet de serre, les changements dans l'affectation des terres comme la déforestation ou l'utilisation d'eau. Tous les pays sont touchés et, selon l'agence ces coûts sont probablement sous-estimés. Les coûts cachés liés à la pauvreté des personnes travaillant dans l'agroalimentaire et la sous-alimentation, un peu moins de 5% du total, pèsent particulièrement dans les pays aux faibles revenus.

10% DU PIB MONDIAL

Selon l'analyse de l'organisation, les coûts cachés ont atteint 12.700 milliards de dollars en 2020, soit environ 10% du PIB mondial une fois prises en compte les différences de coût de la vie entre pays (à parité de pouvoir d'achat). Ils pèsent beaucoup plus lourd dans les pays à faibles revenus, où ils représentent 27% du produit intérieur brut, contre 11% dans les pays à revenus moyens et 8% dans les pays à revenus élevés.

La FAO reconnaît cependant que certaines données manquent et que certains impacts sont exclus comme l'exposition aux pesticides, la dégradation des terres, la résistance aux antimicrobiens ou les intoxications alimentaires. Il est aussi compliqué d'évaluer des critères comme l'utilisation des pesticides pour augmenter la productivité, qui

inciter à s'éloigner des pratiques environnementales les moins vertueuses, tout en leur donnant des conseils sur la façon de limiter ces coûts, avance l'organisation. Si de l'argent public est utilisé pour promouvoir des régimes alimentaires plus sains et plus durables, cela ne touche pas le budget des ménages. Mais "à long terme, l'amélioration de la santé publique mène à une productivité accrue et peut se traduire par des revenus plus élevés pour les ménages", donne aussi en exemple la FAO.

Une estimation initiale des coûts cachés ayant été réalisée, l'organisation prévoit de consacrer son rapport annuel 2024 à des évaluations ciblées approfondies, dans le but de mettre en évidence les meilleures façons d'agir.

POLLUTION DES SOLS, UNE MENACE IMPORTANTE POUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les sols sains sont essentiels pour la sécurité alimentaire et jouent un rôle primordial dans le cycle du carbone.

Selon un rapport de la FAO, la pollution des sols représente une menace inquiétante pour la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la santé humaine, mais l'on n'en sait que très peu au sujet de l'ampleur et de la gravité d'une telle menace.

L'industrialisation, les guerres, les activités minières et l'intensification de l'agriculture ont toutes contribué à la contamination des sols à travers le monde, tandis que l'urbanisation des villes a contribué à ce que le sol soit utilisé comme une sorte de déchetterie communale.

« La pollution des sols affecte la nourriture

INSCRIPT ORGANIC

Parmi les r
jugées inqu
méthoxychl

Le méthoxy
cer le DDT
sites sur le
fruits, les lé
ainsi que su
pagnie. Hau
brés et les p
ses effets de
été détecté
de l'Arctiqu
production
chlore a éga
humain, les
ombilical et
Le Dechlora
dateur de fl
d'UV. Ces de
gement utili
compris pou
un certain t
que les véh
industrielles
trois substan
sées pour in
sus d'exam
options de g
ciment par
organiques
Unies. Aujo
de football s
la situation
tion de plus
à 2050, selo
alarmant dé
des sols est
mesure que

TCHAD

LE PREMIER MINISTRE SUCCÈS MASRA DÉVOILE SON GOUVERNEMENT

Succès Masra a pris les commandes du gouvernement tchadien. 24 heures après sa nomination, il a dévoilé la nouvelle équipe dirigeante composée de 41 ministres, dont 5 ministres d'État et 11 secrétaires d'État.

Une équipe qui ressemble à celle de son prédécesseur Saleh Kebzabo, qui a démissionné avec l'entrée en vigueur de la V^e République.

Quelques changements tout de même à noter dans les ministères des télécommunications, des sports, l'éducation nationale et l'Economie, avec le départ de plusieurs caciques de l'ancien régime.

L'ex-opposant et président du parti les Transformateurs avait appelé à voter Oui lors du référendum du 17 décembre dernier. Une décision qui tranche avec son appel à boycotter le dialogue national inclusif une année plus tôt.

Farouche opposant au régime de la transition militaire, Succès Masra avait pu regagner le Tchad à la suite d'un accord signé à Kinshasa sous l'égide du président Félix Tshisekedi.

In Africanews

MAURITANIE

Le FMI projette une croissance de 14,3 % en 2025, avec le démarrage du projet gazier GTA

L'accélération prévue de la croissance économique mauritanienne découlera essentiellement de l'entrée en production du gisement gazier Grand Tortue Ahmeyim situé à cheval sur la frontière maritime avec le Sénégal.

Le Fonds monétaire international (FMI) estime que la croissance de l'économie mauritanienne devrait se situer à 5,1 % en 2024 avant d'atteindre 14,3 % en 2025, grâce à l'entrée en production du gisement gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) situé à cheval sur la frontière maritime avec le Sénégal. « Nous prévoyons que la production au niveau du champ GTA commencera au cours du premier semestre 2024 et que les exportations de gaz naturel débuteront durant le second semestre. Ce qui contribuera positivement à la croissance du PIB, à partir de 2024 », a déclaré Felix Fischer, le chef de la mission d'experts dépêchée fin octobre 2023 par l'institution financière en Mauritanie.

Fischer a précisé, dans des propos rapportés par Bloomberg, qu'une importante capacité de production de gaz ne sera cependant atteinte qu'en 2025. « C'est à ce moment-là que l'impact sera le plus important. Nous prévoyons une croissance économique de 14,3 % en 2025, lorsque les exportations de gaz vont représenter 11,6 % du total des exportations du pays », a-t-il indiqué.



Opéré par les sociétés BP et Kosmos Energy, le projet GTA devrait produire 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an durant une première étape. Selon les prévisions de deux compagnies, les volumes de production

devraient ensuite atteindre 5 millions de tonnes par an en 2027 et 10 millions de tonnes à partir de 2030. La Mauritanie devrait également consolider sa position de puissance gazière montante dans les années à venir, grâce à l'exploitation du

gisement de Bir Allah.

Les réserves de ce champ gazier situé exclusivement dans les eaux territoriales mauritaniennes sont estimées à 80 000 milliards de pieds cubes.

In Agence Ecofin

CAMEROUN

30 entrepreneurs agricoles initiés aux métiers verts à Njombe

L'incubateur « Graines de Talent » à travers le plateau technique du Centre d'insertion aux métiers agricoles et ruraux (Cimar-technopole) de Njombe-Penja, a assuré une formation intensive de personnes déplacées internes et des populations hôtes vulnérables des communes de Mbouda, Dschang, Bafoussam 1er, Kouoptamo et Foumban, du 22 novembre au 11 décembre dernier. L'incubation s'est déroulée à Njombe (région du Littoral-Cameroun) au bénéfice de 30 personnes dont sept femmes. Ils étaient au total 13 personnes déplacées internes (quatre femmes et neuf hommes) et 17 personnes hôtes qui ont été incubées sur une variété de techniques portant notamment sur la production des biofertilisants et des biopesticides, pour leur permettre d'avoir de nouvelles opportunités de diversification de leurs activités et d'être autonomes en matière de production d'intrants, a indiqué le président d'AGRO-PME Fondation, Norbert Monkam. Les acquis ont également porté sur l'élevage durable, l'agriculture, l'élevage des porcs, la production végétale. Des attestations de fin de formation ont été remises aux apprenants le 11 décembre dernier à Njombe.

Le centre de formation coordonné par M. Narcisse Mouzong a dispensé des modules de formation sur la culture d'entreprise, le leadership, la gestion d'entreprise, la comptabilité simplifiée, l'éducation financière, l'élaboration d'un plan d'affaires, etc. Les incubés ont également été en immersion au sein des plateaux techniques des référents du Cimar, c'est-à-dire d'autres entrepreneurs accompagnés par le centre de formation. Ils ont ainsi acquis des compétences techniques, administratives, organisationnelles et structurelles et exploré de nou-

velles façons de faire, réalisé de nouvelles découvertes dans les domaines agricole et agropastoral et des innovations appliquées à l'agriculture. « C'est un autre état d'esprit qui révèle en nous des connaissances que nous ne soupçonnions même pas posséder. Grâce à votre accompagnement, nous avons pu franchir un seuil décisif en l'espace de 20 jours », a indiqué le porte-parole des incubés, Nicaud Mafoureyou.

« Deux ans suffisent à chacun de nous pour s'inscrire dans la lancée des entrepreneurs millionnaires de ce pays », a-t-il ajouté. Jeanne Omoloko Tabufor par exemple est une incubée en provenance de Mbouda qui a déjà des idées qui fourmillent dans son cerveau. « Après ma formation, je vais étendre ma ferme avicole en augmentant mes sujets. Ce sera ma contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire et contre le chômage car il me faut recruter une main-d'œuvre avec qui travailler », souligne-t-elle. Concrètement, cette veuve avec sept enfants veut faire passer sa ferme de 1000 sujets à 2000 sur un emplacement de 125 mètres carrés. Elle sollicite deux millions de F et dispose déjà d'un fonds d'amorçage de 250 000 F.

Le choix des incubés n'a pas été aléatoire. « Le processus a commencé d'abord par la sélection. Il y a eu un casting avec au départ une soixantaine de candidats. A l'issue de la sélection à Bafoussam, nous avons retenu 30 personnes. La sélection est basée sur trois critères : la qualité de l'entrepreneur, la pertinence du projet et sa faisabilité. Après cette phase, ils sont venus ici en stage d'immersion, c'est-à-dire la pré-incubation. C'est une étape cruciale dans l'accompagnement des start-ups. C'est à cette phase qu'ils retiennent l'idée du projet à mûrir », a indiqué Norbert Monkam.

Une initiative portée par la GIZ et financée par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ).

L'enjeu du programme « Promouvoir la participation économique et sociale des personnes déplacées et des communautés d'accueil » (PESoP), mis en œuvre par l'organisme de coopération allemande (GIZ) sous financement du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) est de mettre à la disposition des apprenants des outils nécessaires, pour leur permettre de se projeter dans le futur avec une perspective entrepreneuriale. Des talents que le directeur du PESoP leur a demandé de fructifier pour devenir de véritables entrepreneurs agricoles non seulement pour leur bien-être mais aussi pour celui de leurs familles et de leurs communautés. « Notre principal objectif est d'améliorer la participation sociale et économique des personnes déplacées internes et des populations vulnérables des cinq communes sélectionnées de l'Ouest-Cameroun... Nous travaillons également à la cohésion sociale, aux mesures qui veillent à ce que nos cibles puissent vivre ensemble en toute harmonie », a martelé le directeur du PESoP, Afanwi Niba.

Le projet a bénéficié de l'accompagnement des pouvoirs publics. La présence du sous-préfet de l'arrondissement de Njombe-Penja à la cérémonie de remise des attestations est la parfaite illustration. « L'insertion socio-professionnelle et économique des déplacés internes du Sud-Ouest et du Nord-Ouest reste encore un véritable défi dans notre pays en général et dans les communes citées en particulier. Un tel défi ne saurait être relevé sans la participation active de

toutes les forces vives de la Nation », a relevé le sous-préfet Clement Sone.

A sa suite, le chef service de l'incubation au ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa), a vanté l'expérience vécue au Cimar. « L'accompagnement du Cimar vient en droite ligne des objectifs que s'est fixé l'Etat camerounais, c'est-à-dire l'autonomisation des jeunes à travers la maîtrise de leur environnement dans les activités génératrices de revenus telles que l'agriculture et l'élevage. Lorsqu'on a faim, on ne réfléchit pas », a précisé Cyrille Schouame. L'agro-alimentaire en général et l'agriculture en particulier est l'un des socles sur lequel le gouvernement se base pour la création des emplois décents. « En créant des emplois décents, les gens vont être à l'aise et ils pourront non seulement payer l'école de leurs enfants, se soigner et apporter leur modeste contribution au développement de notre pays », poursuit-il. Les incubés seront marqués individuellement durant les quatre prochains mois.

« L'accompagnement va continuer jusqu'à la création et à la formalisation concrète de l'entreprise. Les connaissances reçues à travers les différents modules et les expériences acquises lors des différents passages dans les plateaux techniques permettront à ces participants de créer véritablement leurs entreprises, mais surtout de les formaliser », a laissé entendre le représentant du consortium AGRO-PME Fondation et Graines de talent (GDT), M. Kenmogne. Durant les quatre prochains mois, Graines de talent (pépinière d'entreprises créée en 2010) compte marquer chacun individuellement pour la création de leurs entreprises.

In MediaTerre

CAN-2023 : STAGE DE PRÉPARATION AU TOGO

Une 3^e séance d'entraînement "bien pleine, en présence de tout le groupe"

Ce stage de dix jours au Togo constitue la dernière ligne droite en terme de préparation à la CAN, avant de se rendre en Côte d'Ivoire pour les derniers réglages à la veille de sa confrontation avec l'Angola prévue le 15 janvier à Bouaké.

La sélection nationale de football, à pied d'œuvre à Lomé au Togo pour son dernier stage de préparation à la CAN-2024 au Côte d'Ivoire (13 jan-11 fév 2024), a enchaîné, mardi en fin d'après-midi au stade de Kégué, sa troisième séance d'entraînement, "dans une ambiance détendue et en présence de tous les joueurs" dont le gardien Raïs M'Bolhi, mais à l'exception de Rayan Ait Nouri laissé au repos en raison d'une grippe, a indiqué la fédération algérienne de football (FAF). Le travail du groupe a débuté avec le rituel jonglage à deux touches de balle avant de passer à des ateliers d'échauffement diversifiés (haies de vélocité, piquets de slalom...) puis à des toros en deux groupes. La deuxième moitié de la séance qui s'est déroulée sous un taux d'humidité culminé autour de 64%, a été consacrée, à partir de 18h15, à des jeux d'opposition, avec un premier jeu mettant aux prises quatre équipes (chabubles bleus, verts, oranges et violets) sur un espace entouré de mini buts, ensuite (18h40) entre deux équipes (les verts contre les violets), cette fois sur les deux tiers du terrain. Si le précédent jeu s'est déroulé avec deux mini



buts, le dernier (19h00) se jouera avec les grands buts et les gardiens. Durant cette phase, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a insisté sur le bloc-équipe, notamment dans le travail défensif, l'orientation du jeu, la relance et le démarquage. A l'issue de trois mi-temps, et une séance bien pleine où les joueurs se sont donnés à fond, certains d'entre eux sont partis se soulager dans des bains froids. A rappeler La sélection algérienne de football a effectué une séance d'entraînement dans la matinée de ce mardi sur la pelouse du stade de Kégué de Lomé (Togo), où elle séjourne depuis la veille et jusqu'au 10 de ce mois, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023 (décalée à 2024), prévue du 13 janvier au 11 février. C'est d'ailleurs

l'unique séance matinale inscrite au programme des coéquipiers de Farès Chaïbi, puisque les autres séances auront lieu dans l'après-midi, comme ce sera le cas aujourd'hui (mardi, Ndlr) vers 17h30, précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette séance matinale a été ouverte aux médias et a été consacrée à un travail plutôt physique (réveil musculaire, étirements, courses, coordination...) et de renforcement des capacités cognitives et de percussion des joueurs. Après le déjeuner et une bonne sieste, les Verts reprendront le chemin du stade de Kégué pour leur troisième séance depuis leur arrivée à Lomé où toutes les conditions sont réunies pour réaliser un bon stage, conclut la même source. Pour rappel, vingt-cinq joueurs ont fait le

déplacement au Togo après le forfait de dernière minute de Gouri pour cause de blessure. Au cours de ce stage de 10 jours, les hommes de Djamel Belmadi disputeront deux matchs amicaux: le vendredi 5 janvier face au Togo, et le mardi 9 contre le Burundi. Une fois le stage précompétitif de Lomé achevé, les "Verts" rallieront la ville ivoirienne de Bouaké le mercredi 10 janvier, pour prendre part à la CAN-2023, où ils figurent dans le groupe D en compagnie du Burkina Faso, de la Mauritanie, et de l'Angola. Les Algériens entameront la compétition le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00), avant de défier le Burkina Faso, le samedi 20 janvier à Bouaké (15h00), puis la Mauritanie, le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00).

R.R

FOOT/CAN-2023 :

Djamel Belmadi : "J'ai fait un mix entre l'expérience et les nouveaux"

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Djamel Belmadi, est revenu dimanche sur ses choix de la liste des 26 joueurs, dont 4 évoluant en championnat national, retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). "J'ai fait un mix entre l'expérience et les nouveaux joueurs, je suis dans la continuité de mon travail. Il y a des éléments qui ont déjà participé à la CAN avec moi et avec d'autres sélectionneurs, on ne change pas un effectif à l'approche d'un rendez-vous comme la CAN. Il y a aussi une partie de joueurs qui vont découvrir cette compétition, âpre et difficile", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson Mandela de Baraki.

En vue cette 34^e CAN, Belmadi a dévoilé vendredi soir une liste de 26 joueurs, dont dix vont participer pour la première fois à la CAN: les portiers Benbot (USM Alger) et Mandrea (SM Caen/France), Belaïd (USM Alger) Guitoun (FC Metz/France), Aït-Nouri (Wolverhampton/Angleterre), Larouci (Sheffield United/Angleterre), Toubia (US Lecce/Italie), Chaïbi (Eintracht Francfort/Allemagne), Aouar (AS Rome/Italie), et Gouri (Stade Rennais/France). A noter le retour du gardien Raïs M'Bolhi (CR Belouizdad) et de l'ailier gauche Youcef Belaïli (MC Alger) après plusieurs mois d'absence. "J'avais la possibilité d'élargir la liste à 27 joueurs, j'ai rajouté des joueurs sur des situations

où il y a une réflexion profonde. De prime abord, je ne suis pas pour un effectif pléthorique, ça deviendra compliqué pour plusieurs raisons. J'agis beaucoup sur le management", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner: "si j'ai fait appel aux joueurs ayant déjà pris part à la CAN, ce n'est pas à cause de leur expérience seulement, mais aussi, leur capacité de remplir certains rôles". Sur les 26 joueurs, 14 joueurs avaient été présents lors de la dernière édition 2022 au Cameroun, marquée par une élimination sans gloire dès le premier tour de la compétition. Belmadi estime que la préparation sera meilleure cette fois-ci, avec au programme un stage précompétitif de dix jours prévu à partir du lundi 1^{er} janvier à Lomé au Togo. "En 2022,

avec le Covid-19, nous n'avions pas pu nous entraîner dans des conditions similaires à celles de la compétition. Là, nous irons dans un pays limitrophe, avec des conditions similaires à celles que nous aurons à Bouaké. Après avoir validé notre qualification pour cette CAN un peu tôt, nous nous sommes projetés rapidement sur le tournoi", a-t-il conclu. Lors du stage de Lomé, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Al-Ahli/Arabie saoudite), disputeront deux test amicaux: le vendredi 5 janvier face au Togo, composé de joueurs locaux, et le mardi 9 janvier contre le Burundi. Les "Verts" rallieront Bouaké le mercredi 10 janvier à bord d'un vol spécial, rappelle-t-on.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

NC MAGRA - ES SÉTIF AVANCÉ À VENDREDI

La rencontre NC Magra - ES Sétif comptant pour la 12^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévue le samedi 6 janvier a été avancée de vingt quatre heures et se déroulera le vendredi 5 janvier 2024 à 15h15, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi. "Suite au report de la rencontre MCEB - CRB initialement prévue le samedi 6 janvier 2024, la Ligue de football professionnel (LFP) a été contrainte d'apporter des modifications au programme de la 12^{ème} journée du championnat professionnel Mobilis", précise la même source. En revanche, les autres rencontres programmées pour la même journée restent inchangées. En outre, la l'instance chargée de la gestion de la compétition informe que le match en retard de la 7^e journée du championnat de Ligue 1, qui opposera l'ESS au CRB est programmé le mardi 9 janvier 2024 à 18h00 au stade du 8 mai 1945 de Sétif. Pour rappel, le CRB compte trois autres matchs en retard, qui seront programmés prochainement en plus de celui mentionné ci-dessus. Quant au reste du programme jusqu'à la fin de la phase aller du championnat, il sera communiqué ultérieurement, informe le communiqué de la LFP.

APS

USM ALGER

TAOUFIK KORICHI, MANAGER DU CLUB, LIMOGÉ

La Direction de l'USM Alger (Ligue 1 de football) a annoncé mardi, avoir mis fin aux fonctions de manager sportif du club Taoufik Korichi, avec effet immédiat, sans préciser les raisons de cette décision. "Après concertation entre ses différents membres, la Direction de l'USM Alger a décidé de mettre fin aux fonctions de M. Taoufik Korichi en tant que manager sportif du club. Une décision qui prend effet immédiatement, et de ce fait, il n'a plus le droit de représenter le club ou de parler en son nom à partir d'aujourd'hui" a indiqué la Direction des Rouge et Noir dans un bref communiqué. Agé de 66 ans, Korichi avait été recruté par l'USMA le 16 juillet 2023, à l'issue d'une réunion entre le PDG du Groupe Serport, Abdelkrim Harkati, et le président du Conseil d'administration du club, avec lequel il avait remporté, entre autres, la Coupe d'Algérie en 1988, Korichi avait occupé plusieurs postes durant sa carrière. Les derniers en date ont été ceux de DTN au niveau de la FAF, entre 2014 et 2017, avant de présider la section de prospection et de formation au sein de la même instance, entre 2021 et 2023. Entre ces deux périodes, soit de 2017 à 2021, Korichi avait occupé le poste de manager au sein du CR Belouizdad, un autre grand club de la Ligue 1 algérienne. Pour rappel, l'USM Alger occupe actuellement la 8^e place au classement de Ligue 1 Mobilis avec 8 points et compte trois matchs en moins avant la 12^e journée prévue le week-end prochain.

APS

ORAN :

LA PELOUSE DU STADE MILOUD-HADEFI PRÊTE POUR LES MATCHS DE LIGUE 1

Les travaux de rénovation de la pelouse du stade Miloud-Hadefi d'Oran, lieu de domiciliation du MC Oran (Ligue 1) cette saison, touchent à leur fin, a indiqué hier la direction de cette infrastructure sportive. « Le stade rouvrira ses portes à l'occasion de la prochaine rencontre à domicile du MCO et qui coïncidera avec la réception du CS Constantine pour le compte de la 13^e journée du championnat », a déclaré, à l'APS, le premier responsable du complexe sportif Miloud-Hadefi, Abdelkader Menazli.

GRANDE MANIFESTATION CULTURELLE

Sidi Bel-Abbès lance son "théâtre pour enfants"

La manifestation culturelle "théâtre pour enfants" a été lancée, mardi, au Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre des représentations programmées à l'occasion des vacances d'hiver, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de cet établissement culturel.

La chargée de l'information et de la communication, Abbassia Madouni, a indiqué que le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès a élaboré un programme varié et riche, à l'occasion des vacances d'hiver, où les enfants auront rendez-vous avec des représentations théâtrales, qui seront présentées par diverses coopératives et associations culturelles. L'intervenante a souligné que cet événement culturel, devenu un rendez-vous important pour les enfants et leurs parents, comprend la participation d'éminentes coopératives culturelles locales telles que l'Association culturelle "Chada-Et-Tarab", l'Association "Le Train de l'Art", "Lanternes pour activités culturelles et artistiques", "El Mechâal" et "Patrimoine et authenticité", ajoutant qu'en plus de ces représentations théâ-



trales, des activités culturelles, récréatives, ainsi que des jeux de magie, seront présentés aux enfants. Concernant les représentations théâtrales programmées dans le cadre de la manifestation "Théâtre pour enfants", la même source a révélé que la première représentation théâtrale est intitulée

"Gharidi ya Palestine", mise en scène par Hadj Miloud, qui traite de la souffrance du peuple palestinien, suite à l'agression barbare sioniste. Dans le cadre de cet événement culturel, les représentations théâtrales "Harry, Farry wa Alwan", "Le jardin des couleurs" et "Le retour de Lulu et Nounou au

pays des merveilles" seront au programme, selon la responsable de l'information et de la communication, au Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès, qui a déclaré que "ces représentations sont programmées chaque jour à 15 heures, jusqu'au 6 janvier en cours". La maison de la Culture Kateb-Yacine de la ville

de Sidi Bel-Abbès a programmé, pour sa part, des spectacles de théâtre à l'occasion des vacances d'hiver, a souligné la directrice de cet établissement culturel, Aber Chahra.

Un riche programme a été également concocté pour les enfants, trois jours durant, à partir de lundi, avec trois pièces théâtrales, notamment "Orange bleue" de l'association locale culturelle "Adhim Fatiha du théâtre pour enfants", "Kikou wa Mimou" de l'association "Hassan Hasni de Sidi Bel-Abbès" et "Hakaouati" (le conteur) de la coopérative culturelle "Dik" de Sidi Bel-Abbès. Signalons que cette manifestation culturelle est organisée sous l'égide de la direction de la Culture et des Arts de Sidi Bel-Abbès.

I.M./Agence

LE 5^e FESTIVAL NATIONAL DU GRAFFITI RÉUNIT 40 JEUNES ARTISTES À SÉTIF

LES « MAUX » POUR LE DIRE...

La 5^e édition du Festival national du graffiti, dont le coup d'envoi a été donné lundi à Sétif, réunit 40 artistes issus de nombreuses wilayas du pays qui donneront libre cours à leur créativité jusqu'au 4 janvier prochain, sous le slogan "citoyenneté = comportement civilisé".

Nacer Fadli, directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de Sétif et président du comité d'organisation, a précisé en marge du lancement de cet événement culturel, que cette nouvelle édition est organisée à l'initiative de l'Association des activités culturelles et scientifiques de jeunes, dans le cadre de la concrétisation du programme annuel du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le même responsable a ajouté que l'objectif de ce festival est de "contribuer à faire des œuvres de Street Art un moyen de sensibilisation à la citoyenneté et à la diffusion de la culture de la paix, tout en permettant aux jeunes d'interagir les uns avec les autres, d'échanger des points de vue et des expériences, et de créer un espace de communication et de revitalisation de l'environnement". Contrairement aux éditions précédentes, qui avaient vu les participants réaliser leurs graffitis sur des supports épars, à savoir des murs en différents lieux de la ville, les organisateurs de cette édition ont choisi la place située à l'entrée sud du parc d'attractions de Sétif comme lieu de compétition.

Pour cela, des panneaux en bois mesurant 2,44 x 1,22 m, ont été mis en place avec pour objectif, a-t-on souligné, de permettre l'exploitation des œuvres dans le cadre d'initiatives d'ornement urbain, comme, par exemple, la décoration de certains organismes publics.

Le concours de ce festival, destiné aux jeunes gens âgés de 18 à 35 ans, donnera lieu à la distinction des quatre meilleurs artistes dont le travail sera jugé par un jury composé de spécialistes dans le domaine, a encore indiqué M. Fadli, précisant que des prix allant de 20.000 à 50.000 dinars récompenseront les 4 œuvres les plus sensibilisatrices qui auront respecté le slogan de la manifestation, conformément au règlement intérieur du Festival.

I.Med

YENNAYER, UNE OCCASION POUR LA PROMOTION DE TAMAZIGHT

La diversité culturelle, socle de l'unité nationale

Le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a affirmé, mardi à Alger, que la célébration du nouvel an amazigh Yennayer constituait une occasion pour valoriser les efforts de l'Etat dans la promotion de la langue amazighe, étant l'une des constantes de l'identité nationale.

Lors d'une conférence de presse organisée au Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne consacrée à la présentation du programme des festivités officielles du nouvel an amazigh (2974), M. Assad a précisé qu'il y avait "une forte volonté de parachever le processus de réhabilitation de

Tamazight" qui fait partie des "constantes de l'identité nationale et de la cohésion sociale". "La cohésion sociale est un élément clé, d'où la nécessité de notre contribution au renforcement du front interne en cette conjoncture", a-t-il ajouté.

Le SG du HCA a présenté, à cette occasion, le bilan de réalisations concernant la promotion de Tamazight, notamment dans le secteur de l'éducation, rappelant que Tamazight "est enseigné dans 43 wilayas par 3744 enseignants".

Concernant les festivités officielles du nouvel an amazigh Yennayer, prévues les 10 et 11 janvier courant à Alger, le responsable a

indiqué que le programme comportait plusieurs conférences sur les dimensions historiques et culturelles de l'identité nationale ainsi que des ateliers sur la toponymie et le rôle de la traduction dans la diffusion des œuvres littéraires et culturelles.

Le programme prévoit également le "Marché de Yennayer" pendant une semaine à la Place de la Grande Poste, dédié aux produits traditionnels de différentes régions du pays.

Les festivités seront clôturées par la remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe dans sa 4^e édition.

I.Med

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Classement des Arènes et du TR d'Oran au patrimoine national

Les démarches entreprises par l'Office de protection des biens culturels ont abouti au classement des Arènes et du Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran dans la liste du patrimoine national, a-t-on appris, lundi auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. "Le classement de ces deux monuments au patrimoine national à protéger a été validé par la Commission nationale chargée de ce dossier, relevant du ministère de la Culture et des Arts", a déclaré à l'APS le chef du service Patrimoine à la direction de la Culture locale, M. Djameleddine Barka. Le classement des Arènes d'Oran, sises au quartier "Mahieddine", est intervenu suite à la présentation du dossier à la commission précitée, lors d'une réunion tenue le 26 décembre dernier au siège du ministère

de tutelle, durant laquelle la valeur historique et culturelle, tant au niveau national qu'africain, de ce monument a été mise en relief, a déclaré le même responsable. Pour rappel, les Arènes d'Oran, communément appelées par les Oranais "Ettoro", réalisées durant l'ère coloniale française, ont vu la présentation de plusieurs spectacles de tauromachie animés par des toréadors célèbres. Les Arènes, qui ont également abrité, durant les premières années de l'indépendance, des activités sportives et culturelles, attirent chaque année des visiteurs nationaux et étrangers. S'agissant du second monument, en l'occurrence le Théâtre régional d'Oran (TRO) "Abdelkader Alloula", dont la bâtisse revêt un cachet architectural, esthétique et historique indéniables, la même source a fait

savoir que sa validation comme patrimoine national par la même Commission nationale a eu lieu en raison du fait que ce monument historique "répond aux critères d'éligibilité autorisant son classement", a précisé le responsable de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran.

Le TRO, dont la bâtisse trône au milieu de la place emblématique de la capitale de l'Ouest "1er Novembre", a été réalisé au tout début du 20^e siècle et son inauguration, sous l'appellation d'Opéra d'Oran, est intervenue en 1907, rappelle-t-on.

Construit avec une conception architecturale de style baroque, le TRO est composé de plusieurs salles et une scène réalisée selon le style italien.

I.Med

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ALGER
 Etablissement Public Hospitalier Rahmouni Djillali
 NIF : 4080160001604900103

AVIS D'INFRACTUOSITE

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'établissement Public Hospitalier « Rahmouni Djillali » informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2023 publié dans les quotidiens « L'EXPRESS » et « المجلة » en date du 19/10/2023, ayant pour objet la fourniture de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, cet appel d'offres est déclaré infructueux :

N°	LOT	SOUSSIONNAIRE	Note			Montant Maximum de l'offre en TTC	Classement	Observation
			technique	financière	Globale			
01	REACTIFS POUR BIOCHIMIE		Lot infructueux					
02	REACTIFS POUR HEMATOLOGIE		Lot infructueux : aucune offre déposée					
09	LIGATURES ET PRODUITS D'HEMOSTASE		Lot infructueux : aucune offre déposée					

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 4/01/2024 ANEP : N° 2416000100

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
 Wilaya d'Alger
 Direction de l'Urbanisme, de l'urbanisme et de la construction

1^{ère} MISE EN DEMEURE

L'entreprise SARL/ CP NAAS sis : Terre familiale RW 149 lot 469 partie 02 local 01 Bordj El Bahri, Alger, titulaire du Marché N° 212/2023 en date du : 04/06/2023, relatif à la réalisation des :

Travaux d'aménagement des alentours de l'aboutissement des passerelles de DJAMAA EL DJAZAIR

Tranche 02

Est mise en demeure de rattraper le retard enregistré au niveau de ce projet, selon le planning des travaux engagé par l'entreprise, d'approvisionnement de chantier en matériaux et matériels indispensables, et renforcement de l'effectif, dans un délai de 48 h à partir de sa première parution dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

Faute de quoi, il vous sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 4/01/2024 ANEP : N° 2416000070

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE LAGHOUAT
 DAIRA D'AFLOU
 COMMUNE DE SEBGAG

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04/2023

AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
 N° DE CODE FISCALE : 098403169000531

conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, le président de l'assemblée populaire communale de sebgag informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert n° :04/2023 paru dans journal " Le parcours politique." et " L'EXPRESS " en date du 23/11/2023.

- Résultats des propositions commission de la analyse et estimation des offres en date 12/12/2023 a été attribué provisoirement comme suit :

Nom de l'entreprise et	Intitulé de l'opération	Montant minimale/ maximum en (DA) TTC	Début	Note globale	OBS
Foullil (Jillali) centre commercial	Fournir aux restaurants scolaires Lot N°01:Fourniture de denrées alimentaires générales et de pain	1.679.009,75	Année 2024	60 Points	/
		1.682.384,00			
	Fournir aux restaurants scolaires Lot N°02:Fourniture de fruits et légumes frais	3.029.989,10	Année 2024	60 Points	/
		3.041.112,60			
Bentahar tabar Commerce de gros de produits liés à l'alimentation humaine	Fournir aux restaurants scolaires Lot N°03:restauration a base de viande blanche , viande rouge et seufs	6.665.396,25	Année 2024	55 Points	/
		6.674.094,00			
	Fournir aux restaurants scolaires Lot N°04:approvisionnement en produit laitiers	1.259.281,80	Année 2024	55 Points	/
		1.259.496,00			

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission communale des marchés compétente, dans un délai (10) jours de la première parution.

L'EXPRESS DU 4/01/2024 ANEP : N° 2416000226

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TIPAZA
 DAIRA DE GOURAYA
 COMMUNE DE GOURAYA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ NIF N° 096542149587403

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gouraya, informe l'ensemble des fournisseurs ayant participé à l'appel d'offres ouvert N° 02/2023 concernant le projet :

Approvisionnement cantines scolaires pour l'année 2024.

Lot N°01 : Alimentation générale et pain
 Lot N°02 : fruits et légumes.
 Lot N°03 : Viandes et œufs

Qu'à l'issue de l'analyse et les évaluations techniques et financières des offres le marché est attribué provisoirement au fournisseur suivant :

Désignation de l'entreprise	N° des Lots	Numéro d'identification	Note de l'offre technique	Montant de l'offre (DA)		Critères de choix
				min	max	
BISKRI YASSINE GOURAYA	01	197542140020245	60/60	6.446.500,00	8.510.500,00	-Offre financière -Moins disante - Offre qualifiée techniquement
	02			7.876.590,00	10.748.200,00	
	03			13.374.000,00	15.410.000,00	

Les soumissionnaires contestant ce choix pourront introduire leurs recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel précité.

N.B : Conformément à l'article 82 du décret précité, les soumissionnaires sont invitées à se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

L'EXPRESS DU 4/01/2024 ANEP : N° 2416000215

JAPON

Cinq personnes tuées dans une collision entre deux avions à l'aéroport de Tokyo-Haneda

Mardi 2 janvier, un avion des gardes-côtes japonais est entré en collision avec un Airbus A350 de Japan Airlines sur le tarmac de l'aéroport de Tokyo-Haneda, provoquant un gigantesque embrasement.

Un Airbus A350 de Japan Airlines (JAL) s'est embrasé sur une piste de l'aéroport international de Tokyo-Haneda, mardi 2 janvier à 17 h 47 heure locale. Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, il serait entré en collision sur le tarmac avec un avion des gardes-côtes nippons, quelques instants seulement après son atterrissage.

Les images impressionnantes de l'accident sont depuis diffusées en boucle sur la chaîne de télévision.

Si les 379 passagers du vol de JAL ont réussi à évacuer l'appareil, cinq des six personnes à bord de l'avion des gardes-côtes sont mortes dans l'accident, a déclaré Tetsuo Saito, le ministre des Transports japo-



nais. L'avion des gardes-côtes devait se rendre à la préfecture de Niigata, sur la côte ouest du Japon, pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de

terre qui a frappé le pays, lundi 1^{er} janvier, rapporte le Japan Times. Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a rendu hommage aux victimes

de l'accident. "Ces employés avaient un sens aigu de leur mission et de leur responsabilité pour les zones sinistrées", a-t-il ainsi déclaré.

Les passagers de l'A350 ont pu quitter l'avion grâce aux toboggans d'évacuation. Plusieurs vidéos circulant sur les réseaux sociaux témoignent de leur état de panique au moment de l'accident.

"Quand où nous avons atterri, les choses semblaient normales, mais j'ai entendu un bruit sourd, puis j'ai vu un éclair de lumière orange. J'ai compris que l'avion brûlait. Il y avait des annonces à bord nous demandant de rester calmes", a rapporté un rescapé aux journalistes de la NHK.

Tokyo-Haneda est l'aéroport le plus fréquenté du Japon, accueillant près de 90 millions de passagers en 2019, avant la pandémie de Covid-19. Tous les vols intérieurs (départs et arrivées) sont pour l'heure annulés. La plupart des vols internationaux restent dans l'ensemble maintenus. JAL est une compagnie d'ordinaire réputée pour sa sécurité. Son dernier accident commercial remonte à 1985, lorsqu'un avion s'était écrasé entre Tokyo et Osaka, faisant 520 morts.

In **Courrier international**

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN-DEFLA

DAIRA : ROUINA

COMMUNE : ZEDDINE

N° Identification Fiscale : 09944417980407

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE deuxieme fois N°08/2023

La commune de Zeddine Wilaya de Ain-Defla lance avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimale deuxième fois n°08/2023 selon les articles 38,37,38,39 De la loi 23-12 du 08/05/2023 qui détermine les règles générales liées aux marchés publics et selon les articles 34-44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique et pour projet suivant:

Location des bus pour transport des élèves scolarisés de l'année 2024

Cette annonce s'applique à toutes les personnes physiques inscrites au registre commercial en tant que transporteurs citoyens
- Licences d'exploitation des lignes de transport de voyageurs.
- Ceux qui possèdent des autobus de transport public de 30 places ou plus et dont la durée d'utilisation n'excède pas 20 ans.
- Ceux qui ont effectué une prestation similaire au cours des cinq (05) dernières années, justifiée par une attestation de bonne exécution, et qui disposent des moyens et capacités d'approvisionnement leur permettant de respecter les clauses de cahier des charges. Ils peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés contre de 5.000,00 DA offre de droit d'auteur (le soumissionnaire peut participer pour un lot ou pour plusieurs lots).
Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant désigné.
- L'offre accompagnée suivantes les conditions signalées dans le cahier des charges. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimale deuxième fois n° 08 /2023 L'objet de l'appel d'offre » Adressées au : PIAPC de la commune ZEDDINE.

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze(15) à partir de la première publication du présent avis dans l'un des journaux à compter la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP ou la presse côtoie avec un jour férié ou un jour de repos légal. Toute soumission de dépôt des offres, si ce jour, si ce jour ouvrable suivant, aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fait pas foi.

- L'ouverture des plis se tiendra le même jour de dépôt des offres au siège d'APC à (10 : 00 H).
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de trois mois à compter la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 4/01/2024

ANEP : N° 2416000216

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 099006019001536

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux articles 73,82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, et aux articles 49 et 56 de la loi 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. La Direction de la santé et de la population et la wilaya de Béjaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales n°35/2023, paru dans les quotidiens nationaux «L'EXPRESS» du 16/10/2023 et «الجزائري» du 16/10/2023, ainsi que le BOMOP, relatif à L' « ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE PLATEAUX TECHNIQUES (RX, LAB ET DENTAIRE) AU PROFIT DES EPSP (BEJAIA, EL KSEUR, ADEKAR, SEDDOUK, SIDI AICH, TAZMALT, AOKAS ET KHERRATA) WILAYA DE BEJAIA. »

Que l'attribution provisoire de marché : -LOT N°03 : F/P EQUIPEMENTS DENTAIRE ; paru dans les quotidiens nationaux «الجزائري» du 23/11/2023 et «L'EXPRESS» du 26/11/2023, ainsi que le BOMOP ; Présenté comme suit :

N° DU LOT / DESIGNATION	NOM DU SOUMISSEUR RETENU	N° d'identification Fiscale (NIF)	DELAI DE LIVRAISON	NOTE TECHNIQUE OBTENUE	MONTANT DE L'OFFRE INITIAL EN DA/TTC	PONTANT DE L'OFFRE APRES CORRECTION EN DA/TTC	CRITERE DE CHOIX
LOT N°03 : F/P EQUIPEMENTS DENTAIRE	EURL ETOILE DENTAL	002116101683585	01 JOUR	62,61/70	20.776.567,00	/	Offre Meilleure

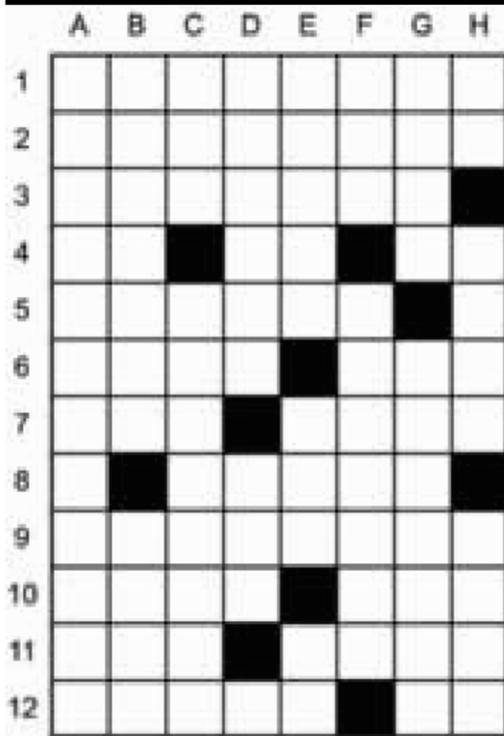
Est annulé.

L'EXPRESS DU 4/01/2024

ANEP : N° 2416000214

Mots Croisés

LES MOTS FL CH S



VERTICALEMENT

- A. Planées à fleurs blanches.
- B. Préparer le cheval. Boulette des Antilles.
- C. Très petit poème. Faire un brin de causette.
- D. Coups de karatékas. Il vit du sport.
- E. Il fait parler du nez. Ce n'est pas une reinette (d'). Cité engloutie.
- F. C'est pour jouer qu'on en met dans le cornet. Compte pour son pays.
- G. Saint vers Arques. Auteure du Blé en herbe.
- H. Un bien l'ancôblit. Raymond, philosophe français. Qui la voit, voit sa fin.

HORIZONTALEMENT

- 1. Fromage de chèvre des Cévennes.
- 2. Frappe durement celui à qui il est jeté.
- 3. Femme qui travaille avec discernement.
- 4. Il assure une ligne parfaite. Mesure en règle. Il était divin ce disque.
- 5. Pas hypocrite.
- 6. Bien maigres. Écrivain italien.
- 7. Nouveau chef du personnel. Bateau à fond plat.
- 8. Coup de come.
- 9. Cabinets romains.
- 10. Huit en latin. Des lettres pour la patronne.
- 11. Un ancien qui était d'ascendant taureau. Il vit dans l'Himalaya.
- 12. Ils tombent de haut. Pronom.

VERTICALEMENT
 1. PISTES DE GLISSE
 2. COPIÉE A LA MAIN
 3. GRATIN SAVOYARD
 4. RAPPELÉE PAR LE PUBLIC
 5. CLAME SON INNOCENCE
 6. C'EST DU POT
 7. AVEC ELLE
 8. CARRÉ DE TERRIN
 9. PAS TOUT A FAI AU SUD
 10. KILOMÉTRIC SUR LA BORNE
 11. MARQUER SUR LE REGISTRE
 12. IL FAUT MONTER POUR L'ATTENDRE

HORIZONTALEMENT
 1. FEMELLE PLANTI GRADE
 2. PARLE DU NEZ
 3. ALLIAGE SOLIDE
 4. PETITE PATRONNE
 5. LONGS METRAGES
 6. NOTRE RÉ-PUBLIQUE
 7. HABILÉE
 8. ACCESSOIRES DE GOLFEUR
 9. TELS DES FRUITS TOUT RAMOLLIS
 10. AGITÉE DE SECOURSSES
 11. GENTIL HÉROS DE SPIELBERG
 12. LONG SIÈGE
 13. AMATEUR DE REGGAE
 14. ATTACHE AU RESTE
 15. COULEUR MAUVE
 16. COMPRISSES
 17. JUSTICIER AU CINEMA
 18. NOUVELLE LUNE
 19. DANS UNE SUP-POSITION
 20. ELLE CONNAIT LA MATERNITE
 21. IL PEUT SE CASSER QUAND ON TOMBE MAL



SIDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE
 LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PRONOSTIC
 ROUIR SUAVITE SURSIS TALJON TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT : LE CITOYEN APPELÉ À S'Y IMPLIQUER

La Politique de l'environnement nécessite la mise en place de stratégies multidimensionnelles et multidisciplinaires qui répondent aux besoins des citoyens. Une gestion efficace des déchets ménagers est en fait un des principaux leviers utilisés par les pouvoirs publics pour réduire leur impact et préserver la biodiversité.

Néanmoins, la participation des citoyens est un des facteurs de réussite. Dans cette optique, des campagnes de sensibilisation sont lancées pour la préservation des milieux naturels, de l'écosystème, ainsi que le potentiel économique de valorisation des déchets dans le cadre de l'économie circulaire. Comme il est ques-

tion également d'inculquer les gestes éco-citoyens pour un changement de comportement favorable à la préservation et la protection de l'environnement. «Les associations demeurent dans ce cadre les véritables partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie visant la protection de l'environnement.



Alger 16°
Ouargla 19°
Oran 19°
Constantine 17°

16

FADJR 06:18 DOHR 12:49 ASR 15:23 MAGHREB 17:41 ISHA 19:10

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 4 JANVIER 2024 // N°720 // PRIX 20 DA

FORUM DE LA MÉMOIRE

Le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne souligné

Les participants au Forum de la mémoire, organisé hier par l'Association Mechaâl Echahid et le quotidien El Moudjahid dans le cadre du 59^e anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne et de la Journée nationale du chahid palestinien, ont mis en avant le rôle constant de l'Algérie dans le soutien à la cause palestinienne.

Ils ont également affirmé que l'histoire de la lutte palestinienne contre l'occupation sioniste ne saurait être écrite sans évoquer le rôle de l'Algérie et de son parcours révolutionnaire duquel s'imprègne la révolution palestinienne. Lors de ce Forum, le vice-ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Bachir Abu Hattab, a condamné l'agression brutale menée par l'armée de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier. Il a affirmé que l'entité occupante "tend à travers ces massacres, ce génocide et ces tentatives de déplacement forcé, à détruire les fondements historiques et l'existence palestinienne, avec le soutien des Etats-Unis". Cependant, affirme-t-il, "le peuple palestinien résilient poursuivra sa lutte jusqu'à la victoire". De son côté, le président de l'Association de fraternité et de solidarité algéro-



palestinienne, Issad Kadri, a souligné que "la révolution palestinienne a été déclenchée sur fond des principes de la Révolution algérienne", ajoutant que l'Algérie a ouvert ses portes à tous les Palestiniens.

A cette occasion, M. Kadri a indiqué que "le Déluge d'Al Aqsa" "se veut un prolongement de la révolution palestinienne pour la libération des territoires occupés", affirmant que cette révolution se poursuivra jusqu'à l'indépendance de la Palestine avec El Qods comme capitale. Et d'ajouter que les massacres perpétrés par la machine sioniste ne saperont point la détermination du peuple palestinien qui va poursuivre sa lutte contre l'occupation barbare jus-

qu'à la victoire, a-t-il souligné. Le président de l'Association de fraternité algéro-palestinienne a, en outre, salué les relations historiques entre les peuples palestinien et algérien, appelant à leur renforcement.

De son côté, le Moudjahid algérien, Mohamed Taher Abdessalam, a évoqué ses réunions et ses rencontres avec le Commandant de la révolution palestinienne, Yasser Arafat, saluant le rôle de l'Algérie dans le déclenchement de la révolution palestinienne. M. Mohamed Taher a également rappelé la position immuable de l'Algérie en faveur de la question palestinienne, affirmant que cette position n'a pas changé et ne changera jamais.

Y.B. et APS

CIRCULATION ROUTIÈRE

ACCIDENT MORTEL À TAMANRASSET

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation routière survenu hier dans la wilaya de Tamanrasset. Selon la Protection civile, l'accident s'est produit à 08h15 sur la route nationale RN-01 à 130 km du chef-lieu de la commune d'In Amguel suite au dérapage et au

renversement d'une voiture. Les victimes, âgées de 13, 24 et 57 ans, ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital le plus proche, alors qu'une enquête est ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de ce nouveau drame routier.

R.N.

EXPOSITIONS ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER RENFORCER L'IMAGE DU MADE IN ALGERIA À L'ÉTRANGER

Plusieurs expositions de produits algériens à l'étranger, en Afrique et en Orient sont programmées au titre de l'année 2024, selon le site web de la Chambre algérienne de commerce et d'in-

dustrie (Caci). Lagos (Nigeria), Addis-Abeba (Ethiopie), Johannesburg (Afrique du Sud), Abidjan (Côte d'Ivoire), Doha (Qatar) et Amman (Jordanie) sont autant de rendez-vous destinés à promouvoir l'image de la production locale.

Ces expositions permettent la promotion des produits algériens et le renforcement des liens entre l'Algérie et les différents continents, l'Afrique en tête.

R.E.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

INSTALLATION DES RÉSEAUX PARLEMENTAIRES DES JEUNES ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Réseau parlementaire des jeunes et le Réseau parlementaire pour l'environnement et le climat ont été installés, hier, à l'annexe de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans une allocution, le président de l'APN, Brahim Boughali, a affirmé que la constitution des deux Réseaux a pour objectif de renforcer les prestations du Parlement. «L'Algérie subit, à

l'instar de tous les pays, les effets néfastes du changement climatique et il est indispensable d'y faire face», a-t-il ajouté, relevant que cette installation s'inscrivait dans le cadre de l'accompagnement, par l'Assemblée, des efforts de l'Etat en matière de lutte contre le changement climatique, notamment à travers la proposition de projets de loi.

Y.B.

SECTEUR DES ASSURANCES

Le chiffre d'affaires progresse de 2.6% en 2023

Le marché national des assurances devrait cumuler un chiffre d'affaires, acceptations internationales comprises, d'environ 168,4 milliards DA en 2023, soit une hausse de 2,6%, par rapport à l'exercice 2022. Ces chiffres figurent dans la note de conjoncture établie par le Conseil national des assurances (CNA). Le document souligne que les sociétés d'assurance de dommages prévoient de clôturer l'exercice 2023 avec un total de primes estimé à 145,2 milliards DA, soit une hausse de 2,9% par rapport à l'année précédente. A l'exception de la branche agricole qui

devrait clôturer avec une réalisation à la baisse de 301 millions DA au 31 décembre 2023, le reste des branches se voit réaliser des productions revues à la hausse, notamment la branche automobile et incendie et risques divers (IRD), avec des croissances respectives de 4,7% et de 1,01%. Au chapitre de la production des assurances de personnes, les résultats sont satisfaisants. Avec un chiffre d'affaires estimé à près de 16,8 milliards DA, les réalisations devraient augmenter de 4,6% par rapport aux résultats arrêtés à fin 2022. Concernant l'assurance Takaful»

la branche prévoit de clôturer l'exercice 2023 avec un total de contributions qui s'élèveraient à 215,3 millions de DA, alors que les acceptations nationales seraient en baisse de 8,9%, ce qui se traduirait par une perte de plus de 602 millions DA, selon la note du Conseil. La note du CNA précise, pour le bilan des neuf premiers mois de l'année écoulée, que le marché a cumulé, toutes activités confondues, 124,2 milliards DA de primes émises, marquant, ainsi, une évolution de 1,8%, par rapport à la même période de 2022. Quant aux parts de marché, les sociétés

publiques restent prédominantes avec une part de 78,4% du marché des assurances de dommages, à fin septembre 2023, un taux en stagnation comparativement aux résultats enregistrés à la même période de 2022. Les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés détenaient, à la même période, 33,1% du total de l'activité. Elles totalisaient un chiffre d'affaires de 4,2 milliards DA, prédominé par les branches vie-décès, accident et assistance, avec respectivement 52,5%, 55,6% et 33,1% du marché.

Y.B.